

# Le Monde

de l'administration

Quotidien National d'Information • [www.lemondeadm.com](http://www.lemondeadm.com)

Mercredi 10 Mars 2021 / N° 1062

Prix : 20 DA

CRÉATION DE PROJETS

**LA MOITIÉ  
DES MICROCRÉDITS  
PRÉVUS EN 2021 AU  
PROFIT DES FEMMES**

P 06

RAMADHAN

SKETCHS-CHORBA,  
CAMERAS CACHEES,  
SERIES ET DEBATS

**L'ARAV MET  
EN GARDE  
LES  
TÉLÉVISIONS**

AMBASSADEUR D'ALGERIE

EN FRANCE



**L'EMBLÈME NATIONAL  
REMIS À LA FAMILLE**

P 04

## LONGTEMPS REVENDIQUÉES PAR L'ALGÉRIE

ARCHIVES DE LA GUERRE

## L'ACCÈS ENFIN FACILITÉ

P 03



## HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Mercredi 10 Mars 2021

| Dohr  | Asr   | Maghreb | Icha  |
|-------|-------|---------|-------|
| 13:01 | 16:08 | 18:34   | 19:56 |

Horaires de prière à Alger du Jeudi 11 Mars 2021

| Fajr  | Chourouk |
|-------|----------|
| 06:01 | 07:28    |



مركز البحث الوطني

## Météo



Alger 26° / Oran 22° / Annaba 23° /  
Constantine 23° / Béchar 23° / Biskra 25° /  
Djelfa 17° / Sétif 19° / Ghardaïa 26° / Jijel 26° /  
Tlemcen 22°

SONELGAZ  
DE TIZI OUZOUPlus de 90 agents affectés  
par la Covid-19

La pandémie du coronavirus a affecté 96 agents de la Sonelgaz de la wilaya de Tizi-Ouzou. Selon notre source, cet état de fait a contraint l'entreprise à procéder, à titre préventif, à l'isolement sanitaire, pour 15 jours, de ces personnes. Une réactivité qui a permis d'endiguer la propagation de la pandémie au sein de la Sonelgaz. «La prise en charge médicale rapide des cas au niveau des structures sanitaires et du service médical de l'entreprise a fait qu'aucun décès n'a été enregistré», a soutenu la même source. Plus de peur que de mal, l'entreprise a, désormais, démultiplié les protocoles sanitaires pour prémunir ses personnels.

FABRICATION ET DE COMMERCIALISATION  
DE PRODUITS AGROALIMENTAIRESKamel Rezig fixe les nouvelles dispositions  
aux opérateurs

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, vient de fixer une série de nouvelles dispositions pour réglementer le processus de fabrication et de commercialisation de certains produits agroalimentaires de large consommation, comme le sucre, le lait, les confitures et marmelades. Ces dispositions portent, notamment, sur les spécifications concernant chacun des produits, les taux à respecter en matière de teneur en différents intrants, ainsi que les informations que les fabri-



cants doivent désormais obligatoi-

rement fournir au consommateur. De nouvelles règles qui sont appelées à mettre fin à l'anarchie qui caractérise cet énorme marché. Et pour mettre les opérateurs devant le fait accompli, Kamel Rezig n'a pas trouvé mieux que de publier dans les quotidiens nationaux des placards publicitaires où il spécifiait pour chaque filière les nouveaux critères. Une manière aussi d'informer l'opinion publique des mesures prises par son département en vue de préserver la santé des consommateurs.

SANS ACTES DE PROPRIÉTÉ  
DE LEURS TERRESPlus de 7 000 agriculteurs  
privés de leurs cartes

Sur les 11 208 agriculteurs qui exercent au niveau du territoire de la daïra de Oul-haç, à Ain Temouchent, seuls 4 000 d'entre eux ont des actes de propriétés et sont, donc, détenteurs de la carte professionnelle. Cette région est connue pour sa vocation agricole, particulièrement pour ses produits maraichers qui attirent des centaines de marchands de fruits et légumes de la région Ouest pour s'en approvisionner. Le comble est que la majorité des fellahs de cette région n'ont pas, à ce jour, de cartes de fellahs alors qu'ils ne cessent pas de la revendiquer. La cause ? La délivrance des cartes professionnelles est tributaire de l'acte de propriété des terres agricoles qui sont en majorité léguées de pères en fils. Les agriculteurs ne peuvent donc ne peuvent justifier la propriété de ces terres.

ELLE A ORGANISÉ, HIER, UNE  
VENTE-DÉDICACE A ALGERKheïra Rabah signe «La  
Femme Rebelle»

Une vente-dédicace a été organisée, hier, par l'universitaire Kheïra Rabah au Palais de la culture Abdelkrim Dali en marge des festivités de la célébration de la Journée internationale de la femme. L'auteure de «La Femme Rebelle» dit vouloir à travers ses écrits montrer la grandeur des femmes rebelles, inspirées et courageuses pour surmonter toutes les difficultés de la vie. «Mon ouvrage est un recueil de récits qui évoque les problèmes de la femme», confie-t-elle. «Chaque histoire illustrée par un de mes tableaux s'inspire de notre vécu. J'ai voulu que mon livre soit réaliste pour mieux accrocher le lecteur, car on vit dans un monde imaginaire et fictif», poursuit-elle. En plus d'être enseignante à la faculté des arts de l'Université Abdou Bakr-Belkaïd de Tlemcen, Kheïra Rabah est artiste plasticienne.

OPERATION SALVATRICE  
POUR LES ELEVEURS D'EL-  
BAYADHLivraison de 140 000  
quintaux d'orge  
subventionné

Une opération de livraison de quelque 140 000 quintaux d'orge aux éleveurs a été lancée récemment dans la wilaya d'El Bayadh. Cette quantité d'orge subventionnée est la deuxième livrée par la Coopérative de céréales et de légumes secs, après un premier quota. Ce deuxième quota bénéficie à plus de 7 400 éleveurs, dont 7 191 éleveurs d'ovins et 272 de camélidés. La part de chaque éleveur est suivant le nombre de têtes de bétail dont il dispose. Jusqu'à présent, l'opération a permis la livraison d'environ 25 000 quintaux et se poursuit à travers deux points désignés pour faciliter la vente de ce produit dans les communes d'El Bayadh. Cette opération salvatrice s'est effectuée suivant un programme défini en coordination avec la Chambre d'agriculture et la CCLS.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition  
et la publicitéEDITER PAR LA EURL  
EL HAOUAFIZEPrésident directeur général  
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL  
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE  
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL  
22 RUE SAHRAOUI EL  
ACHOUR - ALGERDIRECTION FAX/TEL  
023957070

COMPTES NUMÉROS

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉLIVRÉ

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

## AMBASSADEUR D'ALGÉRIE EN FRANCE

## L'emblème national remis à la famille d'Ali Boumendjel

■ L'ambassadeur Mohamed-Antar Daoud a rappelé le parcours de lutte de feu Ali Boumendjel qui « aura résisté aux pires exactions qui soient sans jamais trahir, ni renoncer à son idéal pour son pays ».

L'ambassadeur d'Algérie en France, Mohamed-Antar Daoud, a remis, à Paris, au nom du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'emblème national aux membres de la famille d'Ali Boumendjel lors d'une cérémonie d'hommage et de recueillement, organisée au siège de l'ambassade d'Algérie. Cette cérémonie d'hommage et de recueillement, organisée en présence d'anciens moudjahidine de la Fédération de France du FLN, des chefs de poste consulaire dans la région Ile-de-France et de l'ensemble du personnel diplomatique et administratif de l'ambassade, intervient quelque jours après la reconnaissance par l'Etat français de la torture et de l'assassinat du Chahid Boumendjel. La cérémonie solennelle a été marquée par l'observation d'une minute de silence, suivie de l'hymne national et de la lecture de la Fatiha du Saint Coran. Lors de cette occasion qui se veut également un moment de commémoration des sacrifices des valeureux martyrs, l'ambassadeur Mohamed-Antar Daoud a prononcé une allocution dans laquelle il a rappelé le parcours de lutte de feu Ali Boumendjel qui « aura résisté aux pires exactions qui soient sans jamais trahir, ni renoncer à son idéal pour son pays ». Mettant en valeur les qualités de ce « Moudjahid exemplaire », il a salué la mémoire d'un homme au « courage et stoïcisme sans limite ». Le diplomate algérien a également mis en exergue le combat de la regrettée Malika Boumendjel, veuve du Chahid, ayant lutté sans relâche, des années durant, pour que soit élucidée la vérité sur les circonstances de la mort de son mari, quittant ce monde sous qu'elle puisse vivre avec les siens ce grand moment de confirmation



officielle. Par ailleurs, l'ambassadeur d'Algérie a souligné que « l'exigence de vérité et de reconnaissance de responsabilité a été clairement revendiquée par le président Abdelmadjid Tebboune qui, de façon constante, a insisté en totale communion avec le peuple algérien, sur le fait que la qualité et la pérennité des relations algéro-françaises ne sauraient s'accomplir pleinement sans prise en compte de l'histoire et de la question mémorielle, à propos de laquelle nulle renonciation ne saurait être envisagée ». Saluant certaines avancées symboliques enregistrées au chapitre mémoriel, notamment la restitution des restes mortuaires des premiers résistants algériens ou bien encore la reconnaissance de la mort sous la torture de Maurice Audin, M. Daoud a affirmé que « beaucoup

reste à accomplir alors que 2022 marquera le 60e anniversaire de notre glorieuse indépendance ». Il a cité, à ce titre, quelques chantiers restant ouverts, tel ceux des archives, des disparus et des essais nucléaires au Sahara. « Le peuple algérien demeurant fidèle au legs sacré de nos Chouhada, reste déterminé à surmonter tous les obstacles et difficultés dans sa marche vers un avenir meilleur », a souligné l'ambassadeur, mettant l'accent sur le rôle désormais dévolu à la jeunesse et à la femme algériennes appelées à s'impliquer politiquement dans l'édification de l'Algérie nouvelle que le président de la République s'est engagé à concrétiser. Dans ce cadre, il a rappelé que « les Algériens auront à réaffirmer, lors des prochaines législatives, cette volonté de poursuivre le processus de re-

nouveau national sur les valeurs de transparence et de confiance, bannissant à jamais les tentatives de corruption, tel que cela a été revendiqué par le Hirak El Moubarek et promis par le Chef de l'Etat ».

## François Gouyette : « réconcilier les mémoires »

Le même jour, l'ambassadeur de France en Algérie, François Gouyette, a affirmé lundi à Constantine que « les français souhaitent travailler avec les algériens sur le chemin de la réconciliation des mémoires ». « La démarche entreprise récemment par le président Emmanuel Macron qui a reconnu, au nom de la France, que l'avocat et dirigeant politique du nationalisme algérien, Ali Boumendjel a été torturé puis assassiné par l'armée coloniale pendant la guerre de libération, s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour dépasser les antagonismes mémorielles entre français et algériens », a précisé le diplomate. S'exprimant au cours d'une conférence de presse à l'issue d'une réunion de travail tenue avec des opérateurs économiques au siège de la Chambre de commerce et d'industrie Rhumel (CCIR) de Constantine, M. Gouyette a souligné que « l'initiative mémorielle du président Macron, s'agissant de l'assassinat d'Ali Boumendjel en 1957, s'inscrit dans le cadre de la démarche de reconnaissance des faits historiques », estimant « très important de connaître et de reconnaître les faits historiques tels qu'ils se sont produits ». « L'Algérie a pris acte avec satisfaction de la décision du Président français, Emmanuel Macron », a également rappelé M. Gouyette, assurant que « le président français veut vraiment bâtir

une relation sereine, dynamique, positive et constructive avec l'Algérie, aller de l'avant et pousser la coopération dans un esprit constructif et amical ». S'agissant des perspectives de développement des relations économiques et commerciales entre la France et l'Algérie, en particulier Constantine, le diplomate a indiqué que « cette wilaya est à la pointe dans les domaines pharmaceutique et agroalimentaire », deux spécialités qui « pourraient intéresser les français », a-t-il ajouté. Qualifiant la France de « grand partenaire de l'Algérie » et un « investisseur important », M. Gouyette a souligné que des efforts étaient en cours pour « encourager le mouvement d'investissement dans les deux sens et essayer de favoriser les rapprochements et les synergies en mettant en relation les entreprises françaises et algériennes, notamment les petites et moyennes entreprises (PME) ». Le diplomate français, qualifiant l'université des frères Mentouri de Constantine de « fleuron des universités algériennes », a fait part d'un important programme de coopération universitaire entre l'Algérie et la France. François Gouyette a été reçu dans le cadre de sa visite à Constantine par le wali, Saci Ahmed Abdelhafid, avec qui il a échangé à propos de la coopération algéro-française en présence du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Constantine. L'ambassadeur de France a également visité l'université des Frères Mentouri et s'est rendu sur des lieux historiques et mémoriels de la ville, comme le Monument aux morts où il a déposé une gerbe de fleurs à la mémoire des morts de la 1ère Guerre mondiale, ainsi qu'au cimetière chrétien.

Nadine Oumakhlouf

## SKETCHS-CHORBA, CAMERAS CACHEES, SERIES ET DEBATS

## Ramadhan: L'Arav met en garde les télévisions

■ L'Arav a assuré qu'elle prendra « toutes les mesures que la loi lui confère en vue d'imposer le respect des normes relatives à la diffusion et au timing adéquat, aussi bien pour les œuvres dramatiques et humoristiques que les contenus publicitaires ».

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav) a appelé, lundi soir, les médias audiovisuels à faire preuve « de responsabilité » dans la sélection rigoureuse des programmes à diffuser durant le mois de Ramadan prochain, promettant de prendre des mesures en vue « d'imposer le respect des normes relatives à la diffusion et au timing adéquat ». A l'approche du mois de Ramadan et suite à « ses précédentes observations », l'Arav rappelle les responsables des médias audiovisuels de l'impératif « de faire preuve de responsabilité dans la sélection rigoureuse des œuvres artistiques et de fiction à diffuser durant le mois sacré pour l'intérêt aussi bien de la création que de la société », mettant l'accent sur « la nécessité d'adopter une démarche sérieuse et profonde pour les phénomènes sociaux dans les différentes productions créatives telles que les séries télévisées, les sitcoms, les caméras cachées et autres programmes



afin d'éviter les provocations et les dérives souvent constatées les dernières années ». Après avoir réaffirmé la nécessité de « sélectionner les œuvres artistiques proches des normes de la qualité de celles créatives », l'Arav a

assuré qu'elle prendra « toutes les mesures que la loi lui confère en vue d'imposer le respect des normes relatives à la diffusion et au timing adéquat, aussi bien pour les œuvres dramatiques et humoristiques que les contenus publicitaires ». « Selon les observations des critiques et spécialistes, nombreuses sont les œuvres artistiques diffusées durant le mois de Ramadan dernier, ayant fait appel à des amateurs sans expérience dans le domaine, en quête d'argent uniquement, ce qui leur a fait perdre leur valeur et plonger dans le superficiel et la bassesse », a relevé l'Arav. Expriment son rejet catégorique des séquences de la caméra cachée qui recourt, sous couvert de divertissement, à la violence, à la terreur et à l'atteinte à la dignité humaine, l'Arav a souligné qu'elle n'accepte pas aussi les programmes religieux qui traitent des questions conflictuelles et sensibles, loin du référent religieux national. Elle a exhorté

les chaînes télévisées à l'obligation de respecter les règles déontologiques de la publicité, à ne pas confondre entre le contenu médiatique et celui commercial et à ne pas dépasser le délai réservé à la diffusion des spots publicitaires au détriment du téléspectateur. Pour rappel, le 22 février dernier, l'Arav avait averti les chaînes d'information audiovisuelles à l'impératif de veiller à la probité des programmes de débats loin de l'insulte, l'invective et l'attaque à la vie privée des personnes, qu'elles soient toujours ou pas en postes. « L'Arav avertit, encore une fois, l'ensemble des chaînes d'information audiovisuelles à l'impératif de veiller à la probité des programmes de débats loin de l'insulte, l'invective et l'attaque à la vie privée des personnes, qu'elles soient toujours ou pas en postes et quel que soit le prétexte », avait alors averti l'autorité qui avait appelé au « respect du cadre objectif du programme et ce qui intéresse le téléspectateur ».

Nadine Oumakhlouf

## LONGTEMPS REVENDIQUÉES PAR L'ALGÉRIE

## Archives de la guerre : l'accès enfin facilité

Les lois et législations internationales stipulent clairement que les archives appartiennent au territoire dans lequel elles ont été produites.

Les archives classifiées de l'Etat français sont désormais accessibles. Longtemps revendiquées par l'Algérie, et ce depuis l'indépendance nationale, les archives, notamment ceux de la Révolution sont consultables dès aujourd'hui. Hier, « le président de la République française, Emmanuel Macron, a décidé de faciliter l'accès, dès mercredi, aux archives classifiées de plus de 50 ans, y compris celles relatives à la Guerre de libération nationale (1954-1962) », a indiqué un communiqué de la présidence de la République française. Cette décision a été prise afin de « permettre aux services d'archives de procéder dès demain (mercredi) aux déclassifications des documents couverts par le secret de la Défense nationale jusqu'aux dossiers de l'année 1970 incluse », précise la même source, ajoutant que « cette décision sera de nature à écourter sensiblement les délais d'attente liés à la procédure de déclassification, s'agissant notamment des documents relatifs à la Guerre de libération nationale (Algérie) ». Cette annonce intervient une semaine après la reconnaissance par le Président Macron, « au nom de la France », que l'avocat et dirigeant nationaliste Ali Boumendjel avait été « torturé et assassiné » par l'armée coloniale en 1957. Cette décision « démontre que nous allons très vite », note la même source, relevant que sa portée dépasse le cadre de l'Histoire de l'Algérie et que le Président français a répondu favorablement aux attentes de la communauté universitaire qui se plaignait notamment des « difficultés d'accès aux archives classifiées de plus de 50 ans en raison de l'application scrupuleuse d'une circulaire sur la protection du secret de la défense nationale ». Avec cette décision, c'est le travail qui historiens, longtemps privés de sources d'informations, qui connaîtra une avancée, surtout que la guerre n'a pas révélé tous les secrets des exactions commises contre le peuple Algériens. L'Algérie qui a fait de la récupération des archives son cheval de bataille depuis longtemps a eu, finalement, gain de cause, et pourra enfin, consulter cette page de notre histoire nationale, faite, on y convient, de gloire, mais aussi de sang des martyrs et de sévices commis par le colonialisme. A



noter que les archives sont de différents types et se trouvent donc dans divers endroits. Ainsi, les journaux de l'époque coloniale se trouvent à la Bibliothèque nationale, et les historiens, comme les journalistes, peuvent y accéder sans délai. Mais l'administration française est productrice d'une grande quantité de paperasses, dont une partie se retrouve dans les archives. La loi française reconnaît que la raison d'Etat permet de tamponner des documents du sceau « confidentiel », « secret » ou « très secret » afin d'en empêcher la consultation, mais durant cinquante ans seulement. Donc cette déclassification répond à deux impératifs. Celui du temps écoulé depuis les faits, mais aussi à la récurrente demande algérienne dans ce sens. Les archives des services en charge de l'Algérie dépendant du ministère de l'Intérieur initialement conservées aux Archives nationales à Paris (série F/80) ont été transférées, en 1975, aux Archives nationales d'Outre-Mer à Aix-en-Provence où les ont rejointes les archives rapatriées d'Algérie dites « archives de souveraineté » qui restèrent la propriété de la France après l'indépendance.

## Le combat de l'Algérie

Considérées comme la mémoire de toute une Nation, les archives de la guerre d'Algérie ont été au centre d'un bras de fer discontinu entre Alger et Paris. Ainsi, il ne se passe pas un événement sans que l'Algérie ne revienne à la charge et exige la restitution de ses documents pour études et analyses. M. Abdelmadjid Chikhi, conseiller auprès du Président de la République, chargé des archives nationales et de la mémoire nationale, a affirmé récemment que l'Algérie « ne renoncera pas à sa demande de restitution de ses archives détenues par la France ». Dans une récente déclaration à la presse, M. Chikhi a précisé que « la génération actuelle et celles qui lui succéderont demeureront attachées à la demande de restitution de toutes les archives nationales détenues par la France et se rapportant à plusieurs périodes de notre histoire », estimant qu'« il n'y a pas chez la partie française de réelle volonté de clore ce dossier définitivement ». Selon lui, les responsables français en charge des négociations sur ce dossier n'ont pas de pouvoir décisionnel en la matière. Rappelant que

toutes les lois et législations internationales stipulaient clairement que « les archives appartiennent au territoire dans lequel elles ont été produites », le responsable des Archives nationales a dit que « la France tente de se dérober à ces textes internationaux en promulguant des lois de contournement ». La loi promulguée par la France en 2006 en est une parfaite illustration, puisqu'elle dispose que « les archives font partie du domaine public » et qu'elles sont, par conséquent, « inaliénables et imprescriptibles », a estimé M. Chikhi. Il a également cité la décision de disperser les archives algériennes détenues par la France dans d'autres centres « à l'insu de l'Algérie ». Pour M. Chikhi, cette mesure constitue « une violation du principe de non rétroactivité des lois », d'autant que le dossier des archives « fait l'objet de négociations et n'a pas été tranché définitivement », rappelant à l'occasion que les discussions entre l'Algérie et la France concernant ce dossier « sont à l'arrêt depuis trois ans, soit depuis le limogeage du directeur des archives françaises, une institution qui n'a pas actuellement de responsable à sa tête ». Des associations, des histo-

riens et des juristes avaient demandé aux autorités françaises « l'accès immédiat » aux archives notamment celles inhérentes à la Guerre de libération nationale, à travers l'abrogation du texte de loi préconisant la protection du secret de défense nationale. Dans une démarche qualifiée d'inédite, ces parties avaient appelé, dans une déclaration rendue publique, à l'abrogation de l'article 63 de l'instruction générale interministérielle n 1300 (IGI 1300) portant protection du secret de la défense nationale, déplorant que l'application de cette instruction se soit « considérablement durcie ces derniers mois, à la demande du secrétariat général de la Défense et de la Sécurité Nationale ». « Alors que le Président français Emmanuel Macron appelle à un débat sur le passé colonial de notre pays, l'accès aux archives permettant un examen informel et contradictoire de ces questions est aujourd'hui entravé », avaient écrit les rédacteurs de la déclaration. Des réactions sont attendues après cette décision prise par les autorités françaises concernant cette déclassification.

Ouiza. K

## PROMOTION DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE TIPASA EN UNIVERSITÉ

## Benziane recommande davantage d'efforts

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a affirmé, mardi, que la promotion du centre universitaire "Abdallah Morsli" de Tipasa en université, requiert davantage d'efforts de la part de cet établissement. "Il est impératif de poursuivre les efforts fournis précédemment, en vue de la promotion de cet établissement à un niveau supérieur, à travers l'adoption d'un projet pour son développement avec l'implication de tout un

chacun et la mobilisation de l'ensemble des composantes de la famille universitaire", a souligné M. Benziane, lors d'une rencontre avec la famille universitaire de Tipasa, tenue au niveau de ce Centre universitaire. Le ministre, qui a insisté sur la nécessité d'intensification des efforts, en vue de "répondre aux normes de promotion d'un centre universitaire en une université", a observé que le centre universitaire "Abdallah Morsli" souffre d'une "insuffisance dans le taux d'enca-

drement par étudiants". "Ce centre enregistre aussi un manque dans les projets de recherches et de publications scientifiques dans des revues classées +A+ et de conventions internationales et nationales ainsi que d'un déficit dans les formations et recherches répondant aux exigences du développement", a fait savoir M. Benziane. Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a, par ailleurs, souligné la nécessité d'intensifier les efforts à travers l'encourage-

ment de l'esprit d'entrepreneuriat chez les étudiants, d'ouvrir des espaces pour les porteurs de projets, à inciter à la compétitivité dans l'innovation et la création et à encourager les initiatives susceptibles d'aider à la création de startups. Il a, également, instruit les responsables du centre universitaire de Tipasa, d'encourager la création de clubs scientifiques et culturels, notamment des clubs d'ingénierie et de technologies.

## SITUATION ÉCONOMIQUE

## La CAPC fait connaître ses propositions

En plus d'être le représentant des patrons, la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) veut participer avec des propositions à la manière de sortir de la crise économique actuelle. Elle a formulé, lors d'une conférence de presse animée hier à Alger, 62 propositions de « sortie de crise ». Les propositions sont détaillées dans une brochure de 32 pages, rendue publique hier. Dans l'introduction du document, le la CAPC indique que « l'évaluation des différentes politiques économiques conduites par l'Algérie depuis l'indépendance, l'observation des expériences de développement d'autres pays, l'analyse de la situation actuelle de l'économie nationale, tous ces éléments autorisent à nourrir pour notre pays l'espoir de pouvoir amorcer une nouvelle dynamique de croissance porteuse de bien être pour l'ensemble du peuple algérien ». Par sa démarche, la CAPC milite pour « cette démarche nouvelle qui devra permettre le retour à la croissance par la relance de l'effort d'investissement, en le faisant reposer essentiellement sur l'entreprise,



à partir d'objectifs clairs de nature à donner lieu à des niveaux de croissance de 8 à 10%, seuls à même de résorber définitivement le chômage et d'endiguer la précarité dans notre pays. », indique l'organisation patronale qui précise qu'il est urgent de « commencer par fixer à la politique économique nationale une perspective claire en termes de diversification progressive d'un système de production et d'exportation aujourd'hui plus que jamais marqué par son excessive dépendance à l'égard du

secteur des énergies fossiles ». Concrètement, l'organisation patronale souligne l'intérêt de généraliser les paiements électroniques, changer la monnaie, rabaisser les taux d'imposition fiscaux et interdire les retraits de plus de 100.000 DA. Il s'agit également, selon la même source, de promouvoir l'investissement en gelant les autorisations d'investissement en dehors des secteurs dits stratégiques. De plus, la liste des propositions comprend le relèvement du plafond du chiffre d'affaires des entreprises et des activités soumises à l'impôt forfaitaire unique (IFU) à 50 millions de dinars/an contre le paiement d'une taxe de 5 %/an tout en renforçant les contrôles. Il s'agit aussi pour la CAPC de contenir l'application de l'IFU aux artisans et petits commerces, « les autres activités émarquant à l'IFU actuellement doivent être évalués sur le réel ». Toujours dans le cadre de la lutte contre l'informel, l'organisation patronale propose de multiplier les marchés de gros de fruits et légumes « et en faire graduellement un lieu de passage de l'ensemble du commerce de produits agricoles

». Il s'agit également pour la CAPC de « réformer en profondeur » le système du registre de commerce passant à un système déclaratif, tout en instaurant la signature électronique dans la sphère économique à travers l'interconnexion entre le CNRC, l'état civil, les notaires et les agents agréés. En plus de cela, l'organisation plaide pour la modernisation et la mise à niveau « en urgence » du système national d'information économique et social en privilégiant le recours aux nouvelles technologies de l'information. « L'objet de ces propositions est lié fondamentalement à la nécessité qui apparaît de plus en plus vitale, au regard des entrepreneurs, des experts et des acteurs économiques nationaux au sens large, de s'engager dans ce processus de renouveau de notre économie porté par le Plan de relance, ultime solution à même de permettre à notre pays de faire face à la crise multidimensionnelle sans précédent dans un contexte mondial post Covid-19 qui s'annonce rude, conclut l'organisation patronale.

Saïd Sadia

## LES BOURSES EUROPÉENNES EN HAUSSE

Les places boursières européennes poursuivaient leur marche en avant mardi, tandis que Wall Street leur emboîtait le pas à l'ouverture, galvanisées par des perspectives de croissance et un apaisement sur le front obligataire. Dans l'après midi, Paris avançait de 0,36%, se maintenant au-dessus du seuil de 5.900 points dépassé la veille pour la première fois depuis février 2020. A Francfort, le Dax montait de 0,52% après avoir atteint un nouveau record historique en séance. Londres progressait de 0,31% et Milan de 0,56%. Outre-Atlantique, le Nasdaq rebondissait de plus de 2% à l'ouverture, au lendemain d'une journée difficile pour les valeurs technologiques. Le Dow Jones prenait 0,33% à 31.907,10 points et l'indice élargi S&P 500 gagnait 1,04% à 3.861,02 points. Le taux américain à dix ans évoluait à son niveau de clôture de lundi, à 1,59%. Ceci constitue "un facteur favorable aux actions", relève Franklin Pichard, le di-



recteur général de Kiplink Finance. Les rendements obligataires allemand et français continuaient de refluer. "Aux Etats-Unis, on salue les mesures de soutien, gage d'une activité économique qui va très vite se repren-

dre, qui plus est à un rythme enlevé", explique de son côté Hervé Goulletquer, stratège pour LBPAM. L'OCDE a fortement revu à la hausse, à 5,6%, sa prévision de croissance mondiale en 2021, tablant sur les effets conjugués du méga-plan de relance américain et de la vaccination, dans ses perspectives intermédiaires publiées mardi. Par ailleurs, en zone euro, la chute du produit intérieur brut (PIB) a été légèrement moins forte que prévu en 2020, à - 6,6% contre - 6,8% annoncé initialement, selon des chiffres révisés publiés mardi par l'Office européen des statistiques Eurostat. A l'heure où la Chambre des représentants américaine doit donner dans la journée son approbation finale au plan d'aide de 1.900 milliards de dollars, les secteurs dépendants de la conjoncture, malmenés en Bourse durant la crise du Covid, suscitaient de nouveau l'intérêt des investisseurs.

M.L

## Création de projets

## La moitié des microcrédits prévus en 2021 au profit des femmes (responsable)

Le directeur général de l'Agence nationale de gestion du microcrédit, Abdelfateh Djebnoute, a fait savoir lundi à Alger que 50% des microcrédits sont prévus, au titre de l'exercice 2021, pour le financement des projets des femmes. "50% des microcrédits prévus au titre de l'exercice 2021 seront destinés aux femmes pour leur permettre de créer leurs projets,

dont 20% au profit de la femme au foyer et 30% à la femme rurale", a précisé M. Djebnoute lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la Journée internationale de la Femme. Au titre de l'année 2021, ajoute le responsable, le plan d'action de l'agence prévoit initialement des programmes en matière de formation, d'accompagnement et d'aide à la commercialisation, afin de

soutenir et promouvoir la femme. Par ailleurs, il a rappelé que l'agence avait financé, de 2005 à 2020, plus de 590.000 projets au profit des femmes pour la création de leurs projets, soit plus de 63% du total des projets financés à travers le microcrédit, lesquels ont permis de créer plus de 712.000 postes d'emploi, notamment dans les secteurs de l'artisanat et des ser-

vices. En conclusion, M. Djebnoute a souligné que l'Agence nationale de gestion du microcrédit intensifierait cette année ses programmes à l'effet de sensibiliser à l'importance de l'entrepreneuriat et les bénéficiaires du microcrédit à la création des coopératives professionnelles et à encourager au développement des activités rentables.

## AGRICULTURE

## Légère hausse des prix des céréales

Le blé et le maïs progressaient très légèrement, mardi à la mi-journée, à quelques heures de la publication d'un rapport mensuel (Wasde) du ministère américain de l'Agriculture. Sur Euronext, la tonne de blé tendre progressait de 50 centimes sur l'échéance de mai à 230,75 euros, et d'un euro sur l'échéance de septembre à 202,75 euros, dans un marché beaucoup plus calme que d'ordinaire, avec environ 4.300 lots échangés. La tonne de maïs, elle, progressait de 75

centimes sur l'échéance de juin à 222 euros, et de 50 centimes sur l'échéance d'août à 218,75 euros, pour un peu moins de 400 lots échangés. A ce stade de l'année, le rapport Wasde (World agricultural supply and demand estimates) n'est pas forcément porteur de nouvelles de nature à bouleverser le marché. Seront surtout scrutées d'éventuelles révisions de stocks de soja déjà très tendus, notamment aux Etats-Unis. Fin mars, en revanche, les marchés pourraient encore afficher de la

volatilité avec la publication des intentions d'emblavements aux Etats-Unis en maïs et en soja, ont souligné des analystes. Les derniers chiffres européens d'exportations de blé marquent le pas, selon le suivi hebdomadaire au 28 février : l'UE a exporté 678.639 tonnes de blé tendre (935.967 tonnes la semaine précédente). Le cumul des exportations de blé tendre par l'UE depuis le début de la campagne commerciale atteint 18,23 millions de tonnes (Mt).

## Pétrole

## Le Brent à plus de 69 dollars à Londres

Les prix du pétrole repartaient de l'avant mardi, après de nouveaux records suivis d'un repli la veille, soutenus principalement par une production contenue de la part des membres de l'Opep+. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai avançait vers midi de 1,16% à Londres par rapport à la clôture de lundi, à 69,03 dollars. Dans le même temps, le baril américain de WTI pour avril gagnait 1,01% à 65,71 dollars. La veille, le Brent a franchi brièvement la barre des 70 dollars, s'approchant à 71,38 dollars de son précédent record du 8 janvier 2020, avant de se replier et de clôturer en baisse. Le WTI a connu un scénario semblable, atteignant en séance asiatique 67,98 dollars le baril, une première depuis octobre 2018, puis retombant sous les 65 dollars à la clôture. Les prix repartent mardi "après une douche froide de la veille", souligne des analystes. Un drone a frappé dimanche un port pétrolier et un missile balistique a visé des installations du géant de l'énergie Aramco, dans l'Est de l'Arabie saoudite, a indiqué le ministère saoudien de l'Energie. Les attaques n'ont pas fait de victimes ni de dégâts, avait ajouté le ministère, mais entraîné une poussée de fièvre sur les marchés du pétrole à l'ouverture des échanges en Asie. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés via l'accord Opep+ ont décidé jeudi dernier de n'augmenter que faiblement la production d'or noir. Surtout, Ryad a indiqué qu'il maintiendrait son retrait volontaire et supplémentaire d'un million de barils par jour le mois prochain.

## Télécommunications

# Boumzar souligne la nécessité de rationaliser les dépenses et d'assurer une couverture globale des réseaux

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar a affirmé mardi à Alger que le renforcement et le développement des réseaux de télécommunications est "tributaire" d'une coordination interministérielle au niveau local, relevant l'importance d'inclure "préalablement" les infrastructures de télécommunications électroniques dans les cahiers de charges spécifiques aux différents projets ce qui permettra d'assurer la rationalisation des dépenses publiques et de garantir une couverture globale et rapide. Présidant par visioconférence une journée d'information au profit des directeurs de wilayas du secteur de la Poste et des responsables locaux de 4 autres secteurs ministériels, M. Boumzar a fait savoir que "l'intensification et le développement des réseaux de télécommunications est tributaire de la coordination interministérielle au niveau national, notamment avec les départements de l'Intérieur et des Collectivités locales, des Travaux publics et des Transports, des Ressources en Eau et de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville". Le ministre a fait état, dans ce sens, de l'inclusion "préalable" des infrastructures des télécommunications électro-

niques dans les cahiers de charges spécifiques aux domaines de l'Habitat et de l'Urbanisme, des Travaux publics et de l'aménagement urbain, citant notamment les plans d'aménagement et d'urbanisation des nouvelles villes et pôles urbains, les plans d'occupation des sols, l'aménagement des routes et autoroutes, la réalisation des voies ferrées, et le raccordement des zones urbaines aux différents réseaux dans ce domaine". Pour M. Boumzar, cette démarche "permettra aux opérateurs activant dans le domaine des télécommunications de procéder au déploiement des fibres optiques immédiatement après l'achèvement des projets d'aménagement", expliquant que cette mesure est susceptible aussi de garantir la rationalisation des dépenses publiques et la couverture téléphonique de manière globale et rapide, outre la satisfaction des besoins des citoyens sans avoir à relancer les travaux de terrassement. Cette journée d'information vise à apporter une explication "exhaustive" du contenu des circulaires interministérielles, signées à la fin janvier dernier par les cinq secteurs, dans le but de renforcer la coordination interministérielle et communiquées aux responsables en

charge de la coordination et de l'exécution au niveau local, a indiqué M. Boumzar. La première circulaire a été signée entre les secteurs de la Poste et des télécommunications, l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire et des Ressources en Eau portant sur "la définition des conditions et modalités de location par les collectivités locales et les entreprises en charge des infrastructures relevant du secteur des Ressources en eau en faveur des opérateurs des télécommunications électroniques. Il s'agit de la location d'une partie de ses immeubles et ses terrains pour l'établissement de stations de radiocommunications", ce qui permettra de garantir un service de communication électronique ouvert au public et de couvrir les régions dépourvues de réseaux, en sus d'intensifier la couverture dans les régions déjà couvertes. Il a souligné, dans ce sens, que l'intensification des réseaux ne sera pas possible en l'absence du critère de "continuité et de stabilité", l'une des déficiences relevées par les opérateurs de téléphonie mobile au niveau local, ajoutant que pour mettre fin aux problèmes de location des terrains et des structures pour l'installation des antennes de

relais à l'origine des zones "blanches", hors couverture "la priorité a été donnée à la location des infrastructures publiques pour assurer la pérennité du réseau car les générations futures exigent une plus forte présence sur le terrain". A ce titre, il a fait observer que la loi 04/18 autorise le partage d'infrastructures, d'autant que la même capacité de transmission comprend des structures techniques de plusieurs opérateurs, alors que la coordination entre tous ces secteurs est importante pour faciliter la location des capacités de transmission. La deuxième circulaire signée entre les secteurs de la Poste et des Télécommunications, de l'Intérieur, des Travaux publics et de l'Habitat fixe "les dispositions et modalités de raccordement des projets de logements sociaux et des infrastructures publiques en télécommunications électroniques et de réhabilitation des routes, des autoroutes et de la réhabilitation urbaine, a précisé le ministre, ajoutant que cette circulaire vise à renforcer la coopération et la coordination en vue de la réalisation des projets vitaux liés au service public, notamment dans le volet relatif aux télécommunications.

G.H

## Micro-entreprises

## Signature d'une convention entre Sonatrach et l'ANADE

Une convention de coopération a été signée mardi à Alger entre la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade ex Ansej), portant sur le développement des micro-entreprises en leur confiant des projets entrant dans des segments d'activités de Sonatrach et/ou ses filiales. Ont signé la convention le PDG de la Sonatrach, Toufik Hekkar, et le DG de l'Anade, Mohamed Cherif Bouziane. Organisée au siège de Sonatrach, la cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre des Energies et des Mines, Mohamed Arkab, et du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises, Nassim Diafat. M. Arkab a estimé que la signature de cette convention permettra d'instaurer le cadre nécessaire pour faciliter la participation des micro-entreprises dans le développement des projets du Groupe Sonatrach dans les différents domaines des hydrocarbures, appelant à l'exécution de la convention "au plus vite". C'est, en outre, l'occasion pour les jeunes entrepreneurs "d'acquérir l'expérience re-

quise" et la "maîtrise des techniques les plus récentes qui fera d'eux la force de frappe de l'Algérie dans le secteur des hydrocarbures", a-t-il expliqué. Pour sa part, M. Diafat a indiqué que cette convention diffère des précédentes du fait que Sonatrach et toutes ses filiales sont considérées comme "les fleurons" des entreprises algériennes. Cette convention représente, selon lui, le cadre juridique qui permet aux micro-entreprises de bénéficier des marchés qui seront mis à leur disposition à travers des cahiers de charges dans les différents domaines d'activité de Sonatrach et de ses filiales. Grâce à elle, ajoute-il, les jeunes qui aspiraient travailler à Sonatrach deviendront des chefs d'entreprises qui sous-traiteront avec ce groupe, expliquant que cette convention contribuera à la création d'un tissu de micro-entreprises et de start-up dans le domaine des hydrocarbures. M. Diafat a, de plus, appelé à la mise en place d'un dispositif de contrôle et de suivi de ces micro-entreprises en orientant le financement des jeunes et la création d'entreprises en fonction des besoins de Sonatrach afin d'apporter une valeur ajoutée. De son

côté, M. Hekkar a estimé que la signature de cette convention s'inscrit dans la politique de Sonatrach de "soutien du contenu local et l'encouragement des micro-entreprises algériennes" à participer au développement du tissu économique et industriel du pays. Elle vise, selon lui, à l'ouverture des marchés et des projets du Groupe Sonatrach au profit de ces micro-entreprises dans l'optique de chercher de nouvelles entités capables de donner une nouvelle dynamique pour la réalisation des projets de Sonatrach. Le PDG du groupe pétrolier a souligné que Sonatrach et ses cadres mettront "leur expertise au service des micro-entreprises" leur assurant un accompagnement dans le domaine des hydrocarbures, qui "exige un niveau élevé de savoir faire". S'exprimant à son tour sur la signature de cette convention, M. Bouziane l'a qualifiée de "rendez-vous historique" du fait qu'un "géant" comme Sonatrach a ouvert ses portes aux micro-entreprises en leur permettant d'accéder aux cahiers de charges de ses projets, indiquant que cet accès était "l'une des entraves de l'entrepreneuriat dans le segment des micro-entreprises".

## Industrie pharmaceutique

## L'encouragement de l'investissement local, "une priorité"

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmad, a affirmé mardi depuis Oum El Bouaghi que l'encouragement de l'investissement local "constitue une priorité" pour son secteur. "L'encouragement de la production pharmaceutique locale en vue de couvrir le marché national et promouvoir l'exportation constituent une priorité pour notre secteur", a déclaré le ministre en marge de sa visite d'inspection au Groupe Industrie Pharmaceutique "IMGS" à Ain M'lila (65 km ouest d'Oum El Bouaghi). "Nous sommes fiers de l'existence d'entreprises algériennes fonctionnant avec des compétences nationales et qui réussissent à accéder aux marchés internationaux avec une production

strictement locale", a souligné le ministre citant dans ce cadre, IMGS qui produit des antibiotiques". "Notre secteur a relevé tous les défis entravant les activités de production de ce Groupe, doté de moyens technologiques de pointe", a-t-il ajouté. Relevant un gain de 70 millions de dollars au titre de la facture d'importation de médicaments et gants médicaux produits par IMGS, M. Benbahmad a annoncé un important arsenal juridique et organisationnel visant la réduction de la facture d'importation et le développement de la production nationale. Il a rappelé, à ce propos, les instructions du Président de la République dans ce sens, notamment lors du Conseil des ministres du 28 février 2021 concernant l'impératif d'accélérer les procédures

de soutien à l'investissement dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. Auparavant, le ministre de l'Industrie pharmaceutique a inauguré à Ain M'lila une unité IMGS de fabrication d'antibiotiques et inspecté le laboratoire de l'unité d'oncologie en cours de réalisation et devant entrer en service, selon les responsables du Groupe, d'ici une année. Le ministre s'est rendu par la suite à Ouled Gacem où il a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'une nouvelle unité IMGS de production de gants médicaux avec une capacité de production pouvant atteindre 1,5 millions d'unités par jour. Cette unité qui emploiera 800 travailleurs destinera sa production à l'exportation, selon les explications données sur place.

## RESSOURCES MINÉRALES

## 26 projets de prospection et d'exploration pour un montant de 1,8 milliards de DA en 2021

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a annoncé, hier à Alger, le lancement en 2021 d'un programme minier prévoyant 26 projets de prospection et d'exploration de ressources minérales pour une valeur globale de 1,8 milliards de DA. Lors d'une séance d'audition à la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, le ministre a précisé que le programme des études et recherches minières prévu pour l'exercice 2021 comprend 25 wilayas, à savoir : Adrar, Batna, Bejaïa, Bechar, Bouira, Tamanrasset, Tébessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi Ouzou, Jijel, Saïda, Skikda, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'sila, Mascara, El Bayadh, Illizi, Boumerdes, Tindouf, Tissemsilt, Naama et Relizane. Ces projets concernent principalement les ressources minérales à valeur ajoutée. Le programme est réparti sur six (06) projets d'or, deux (02) projets de cuivre, un (01) projet de manganèse, un (01) projet de sels de potasse, cinq (05) projets polymétalliques, un (01) projet de matières premières minières résistantes à la chaleur, un projet (01) de bentonite, un projet (01) de feldspath, quatre (04) projets de soufre brut, un (01) projet de lithium, un (01) projet de pierres semi précieuses et un (01) projet de quartzite métallique. Dans ce contexte, M. Arkab a souligné que l'Agence nationale des activités minières lancera le développement minier des sites et mines de métaux (métaux précieux, pierres précieuses et semi précieuses ainsi que les minéraux feldspathiques). Concernant le projet de valorisation de la mine de Ghar Djebilet (Tindouf), le ministre a annoncé l'achèvement de l'élaboration de tous les documents relatifs au lancement du projet, la société Feraal étant sur le point de parachever les négociations avec un groupe de sociétés technologiques chinoises pour la signature du contrat de partenariat avant la fin mars en cours. L'exploitation de cette mine vise à garantir et assurer la matière première aux usines de sidérurgie à travers le territoire national, a-t-il rappelé. Concernant l'exploitation et la transformation du phosphate, le ministre a cité les deux projets importants du secteur, à savoir le projet complémentaire d'exploitation et de transformation du phosphate, et celui relatif à la production de phosphate pour l'alimentation animale, soulignant que l'Algérie recèle des réserves exploitables à plus de 3 milliards de tonnes dans les mines de Bir El Ater (Tébessa) et qui constitue, selon lui, "une opportunité pour développer une industrie métallique et manufacturière à valeur ajoutée pour contribuer à la relance de l'économie nationale".

## Plus de 1.000 tonnes de résine de cannabis En provenance du Maroc saisies en dix ans en Algérie (bilan)



Plus de 1 000 tonnes de résine de cannabis (hachich) en provenance du Maroc ont été saisies en dix ans en Algérie, a révélé mardi le lieutenant-colonel Yacine Boumerah, qui s'est basée sur une étude réalisée par l'Institut national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale, entre 2010-2020. "Durant les dix dernières années, les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) et les différents services de sécurité (gendarmerie et police) ont saisi une quantité astronomique de résine de cannabis ou de hachich estimée à plus de 1.000 tonnes. Je parle bien de tonnes et pas de quintaux ou de kilogrammes", a précisé M. Boumerah qui intervenait sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale en sa qualité de sous-directeur à

l'Institut national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale. Cette étude fait ressortir que les quantités de résine de cannabis saisies ont connu une "tendance haussière en 10 ans, avec un pic de 211 tonnes en 2013 et 277 tonnes entre 2019-2020", a-t-il expliqué, affirmant que "le Maroc est incontestablement le premier producteur du hachich dans le monde". "Ce statut a été confirmé par les rapports de l'Office des Nations unies contre les drogues et le crime (ONUDC) et l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS)", a-t-il ajouté, soulignant à cet effet qu'en 2005 déjà, "la production annuelle du Maroc avait atteint les 100.066 tonnes de hachich." Du fait de l'augmentation de la superficie des terres où est culti-

vée le cannabis au Maroc, la production de ce stupéfiant est devenue "industrielle", selon le lieutenant-colonel Boumrah, qui relève qu'"à partir de 2010, la culture du cannabis dans ce pays a subi plusieurs transformations par l'introduction de variétés hybrides à haut rendement dans le but d'augmenter la production et la puissance à la dépendance et d'addiction". Selon M. Boumrah, "le hachich hybride présente un taux actif élevé en THC (tétrahydrocannabinol), par rapport au hachich classique", relevant qu'en 2010 le hachich produit à l'époque présentait un pourcentage en THC de 1%, alors qu'en 2020 le taux est passé à plus de 20% pour avoisiner les 50%, soit une forte dose des principes actifs".

## Crue de l'Oued Meknassa à Chlef Le bilan s'alourdit à neuf morts

Le bilan des victimes de la crue de l'Oued Meknassa, suite aux pluies diluviennes enregistrées à Chlef dans la nuit de samedi, s'est alourdi lundi à neuf morts, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Le capitaine Yahia Messaadia a déclaré à l'APS que les unités et les équipes de recherche ont retrouvé lundi vers 18h30 le corps sans vie d'une fille âgée de 11 ans, portant ainsi le bilan de la crue à neuf morts. Les opérations de recherche d'une

autre fille disparue (six ans) se poursuivent encore aux abords des Oueds Mekkassa et Chlef, avec une forte participation de différents secteurs et de plusieurs citoyens volontaires, a-t-il ajouté. De son côté, le premier responsable de la wilaya, Lakhdar Sedas s'est rendu au lieu du désastre afin de suivre les opérations de recherche de la dernière disparue et de s'enquérir des travaux de réhabilitation de l'Oued, notamment au regard des pluies dilu-

viennes qui continuent à tomber sur la wilaya. La wilaya de Chlef a connu de fortes précipitations ayant provoqué la crue de l'Oued Mekkassa à l'ouest de Chlef, qui a emporté trois véhicules et inondé les maisons avoisinantes. Un bilan précédant des services de la Protection civile faisait état de huit morts (deux femmes, trois hommes et trois enfants).

L.M

### UNICEF

## Les progrès enregistrés dans la réduction de la pratique du mariage d'enfants menacés par la Covid-19

Le Fonds des Nations-Unies pour l'enfance (UNICEF) a prévenu lundi que les progrès enregistrés dans la réduction de la pratique du mariage d'enfants sont gravement menacés par la pandémie de Covid-19. Selon une nouvelle étude publiée par l'agence onusienne, dix millions de mariages d'enfants supplémentaires risquent d'être conclus d'ici à la fin de la décennie, menaçant d'anéantir des années de progrès pour réduire cette pratique. L'étude, intitulée "Covid-19 : une menace pour les progrès enregistrés contre le mariage des enfants", publiée à l'occasion de la Journée internationale des femmes, prévient que les fermetures d'écoles, les contraintes économiques, la perturbation des services, les décès durant la grossesse et les décès parentaux imputables à la pandémie augmentent les

risques de mariage pour les filles les plus vulnérables. L'UNICEF relève que "même avant l'épidémie de Covid-19, quelque 100 millions de filles étaient déjà exposées au risque d'être mariées pendant leur enfance durant la prochaine décennie, et ce, malgré un recul considérable de cette pratique dans plusieurs pays au cours des dernières années". "Ces 10 dernières années, la proportion de jeunes femmes dans le monde mariées durant leur enfance a baissé de 15%, passant de près d'une femme sur quatre à une femme sur cinq. Quelque 25 millions de mariages ont ainsi été évités, mais ces progrès sont aujourd'hui compromis", s'inquiètent les auteurs du rapport. "La COVID-19 a aggravé une situation déjà difficile pour des millions de filles. La fermeture des écoles, l'absence des amis et des réseaux de

soutien et l'augmentation de la pauvreté ont ravivé un incendie que le monde avait déjà du mal à éteindre. Mais nous pouvons et nous devons mettre fin au mariage des enfants", a souligné la Directrice générale de l'UNICEF, Henrietta Fore, dans un communiqué. Pour elle, la Journée internationale des femmes est "le moment idéal pour nous rappeler ce que risquent ces filles si nous n'agissons pas tout de suite, à savoir la perte de leur éducation, de leur santé et de leur avenir". L'agence onusienne avertit que "le mariage des enfants a des conséquences immédiates et permanentes sur les filles qui en sont victimes. Elles risquent davantage d'être victimes de violence familiale et sont moins susceptibles de rester scolarisées".

K.L

## Chlef Arrestation de deux personnes et saisie d'armes à feu de 5ème catégorie

Deux personnes ont été arrêtées par les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de Chlef, pour détention d'armes à feu sans autorisation et saisi en leur possession des armes de 5ème catégorie ainsi que des munitions, a-t-on appris, mardi, auprès de ce corps sécuritaire. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les éléments de la police judiciaire ont interpellé les deux mis en cause âgées de 40 et 43 ans dans la ville Chlef, en possession d'armes à feu de 5ème catégorie sans autorisation, a indiqué à l'APS, le chargé de communication, le commissaire de police, Cherif Ankoud. en possession d'armes à feu sans autorisation et d'un détecteur de métaux et qu'ils s'apprêtaient à vendre un fusil de chasse, a abouti à l'arrestation des deux suspects à bord d'un véhicule utilitaire. Il a été également procédé à la saisie, en leur possession, de trois fusils de chasse de calibre 16 (de fabrication russe et italienne), sans permis, dont l'un est équipé de lunettes, outre un détecteur de métaux, 112 cartouches de calibre 12 et 16 et des armes blanches (un poignard et un couperet), détenus sans justification légale. Les deux prévenus ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes de Chlef pour "possession d'armes à feu de 5ème catégorie sans autorisation, proposition à la vente illicite d'arme à feu de 5ème catégorie, possession de munitions sans justification légale, possession d'un détecteur de métaux sans autorisation, et possession d'armes blanches sans justification légale, et dans l'irrespect des règlements en vigueur".

K.L

## Tlemcen Saisie de plus de 34 kg de kif traité et arrestation d'un individu

Les services de la police de Tlemcen ont procédé dernièrement à la saisie de 34,1 kg de kif traité dans deux opérations distinctes et l'arrestation d'un mis en cause, a-t-on appris mardi dans un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La première opération a été menée par des éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de Beni Bousaid suite à des informations faisant état d'un individu de nationalité étrangère en possession d'une quantité de drogue. Suite à la surveillance de ses mouvements, cet individu a été arrêté en possession de 8,66 kg de kif traité et présenté devant la justice, a-t-on indiqué. La dite brigade a également opéré la saisie de 25,5 kg de kif traité dans les environs de Bab El Assa et l'enquête reste ouverte pour déterminer l'identité des auteurs impliqués dans cette affaire.

K.L

## Tizi-Ouzou Démantèlement d'une bande de faussaires

Une bande de malfaiteurs, constituée de 05 personnes, spécialisée dans le trafic des billets de banque en monnaie nationale, a été démantelée courant de cette semaine à Tizi-Ouzou, rapporte lundi, un communiqué de la sûreté de wilaya. L'arrestation des membres de cette bande a permis la saisie d'une somme de 540.000 DA en coupures de 2 000 DA, a-t-on ajouté de même source. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Azazga, ils ont été placés en détention provisoire pour "constitution d'une association de malfaiteurs, falsification et mise en circulation de billet de billets de banque".

MAK.G

## HABITAT

## Des retards dans la construction dans certaines wilayas du Centre



La réalisation de certains projets de logements prend des retards parfois énormes. C'est le cas de certains sites dans des wilayas du centre. Face à la persistance du problème, le ministre de l'Habitat a décidé de réagir. Il a donné des instructions fermes pour la relance des projets. Ces instructions ont été données lors d'une rencontre présidée par M. Belaribi au siège du ministère avec les cadres du ministère, les responsables du Groupement d'intérêt économique des OPGI (Office de promotion et de gestion immobilières) et de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) ainsi que des directeurs de wilaya de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction et de l'OPGI de Chlef, Bouira, Tizi Ouzou et de Boumerdes, lit-on dans le communiqué publié sur la page officielle Facebook du ministère. Le ministre a entamé cette rencontre en évoquant la wilaya de Chlef qui compte 300 logements publics locatifs (LPL), dont les travaux n'ont pas dé-

marré et 620 autres de type LPL à l'arrêt au niveau des communes d'Ouled Fares, Boukadir, Chettia, Ténès, Dahra, Ain Merane, Taougrite et Beni Haoua. Concernant un autre projet de 1370 logements de type LPL en cours de réalisation, 850 unités devront être réceptionnées durant l'année 2021, selon le directeur de l'OPGI de Chlef. A ce titre, le ministre a insisté sur le respect du délai de 3 mois et demi fixé par les Directeurs locaux de la wilaya de Chlef pour la relance de ces projets, à l'arrêt depuis deux années et demi. La wilaya de Tizi Ouzou compte elle 3.846 logements dont les travaux sont suspendus, 393 unités non lancées contre 2.429 en cours de réalisation et 746 achevés mais les travaux d'aménagement se poursuivent. Quant à la wilaya de Boumerdes, elle compte 9.324 LPL, dont 3.041 à l'arrêt, 3.791 en cours de réalisation, 1.692 finis et 300 autres non lancés. Concernant la wilaya de Bouira, la même source a fait état de 1078 LPL à l'arrêt actuellement, alors que 2.890 unités de la même for-

mule sont en cours de réalisation. Le ministre a estimé, dans son intervention « inconcevable que des projets de 2018 soient encore à l'arrêt », ordonnant la relance de l'ensemble des projets à travers le territoire national. « A l'exception des projets objet de contentieux judiciaire ou ceux relatifs à l'indisponibilité d'assiettes foncières, aucun argument n'est recevable pour le non démarrage ou la suspension des travaux tant que les enveloppes financières sont disponibles », a-t-il affirmé. Le ministre de l'Habitat a chargé la Directrice de de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction au ministère du recensement de tous les programmes de logements programmés en 2018 au niveau national et dont les travaux n'ont pas démarré faute de terrain, et ce, à l'effet de prendre les mesures adéquates, conclut la même source. Cette situation concerne également d'autres wilayas comme Alger et Tipaza. Elles feront l'objet d'autres rencontres.

Essaïd Wakli

## Oran

## Une nouvelle pièce théâtrale du metteur en scène Sidi Mohamed Belfadel en préparation

L'association culturelle "Amel" d'Oran prépare une nouvelle pièce de théâtre intitulée "Caricature", a-t-on appris du metteur en scène et auteur de cette nouvelle production artistique, Sidi Mohamed Belfadel. La pièce, sous forme de scènes représentant des personnages caricaturaux, sera prête au mois de mai prochain, a indiqué, à l'APS, M. Belfadel. Cette production, réalisée dans le

cadre du programme culturel de l'association "Amel", est la première expérience qu'il mène dans l'art satirique, a-t-il précisé. La pièce, qui dure plus d'une heure, abordera plusieurs sujets sociaux, à l'instar du divorce et du mariage, de manière caricaturale et dans un style humoristique, entrecoupés de morceaux de musique composés par Ziani Abderrahmane, avec l'utilisation de dessins caricaturaux empruntés au

quotidien "El-Djomhouria", a expliqué Sidi Mohamed Belfadel. Des figures artistiques algériennes célèbres dans l'art humoristique, à l'instar de Hassan Hassani (Bouabagra) et Hadj Abderrahmane "L'inspecteur Tahar" et d'autres internationales comme Charlie Chaplin et Laurel et Hardy seront adaptés dans ce projet, a ajouté le metteur en scène.

L.M

## CHLEF

## Arrestation de deux personnes et saisie d'armes à feu

Deux personnes ont été arrêtées par les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de Chlef, pour détention d'armes à feu sans autorisation et saisi en leur possession des armes de 5ème catégorie ainsi que des munitions, a-t-on appris, mardi, auprès de ce corps sécuritaire. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les éléments de la police judiciaire ont interpellé les deux mis en cause âgés de 40 et 43 ans dans la ville Chlef, en possession d'armes à feu de 5ème catégorie sans autorisation, a indiqué à l'APS, le chargé

de communication, le commissaire de police, Cherif Ankoud. L'exploitation de renseignements faisant état que deux individus étaient en possession d'armes à feu sans autorisation et d'un détecteur de métaux et qu'ils s'apprêtaient à vendre un fusil de chasse, a abouti à l'arrestation des deux suspects à bord d'un véhicule utilitaire. Il a été également procédé à la saisie, en leur possession, de trois fusils de chasse de calibre 16 (de fabrication russe et italienne), sans permis, dont l'un est équipé de lunettes, outre un détecteur de métaux, 112 cartouches de cali-

bre 12 et 16 et des armes blanches (un poignard et un couteau), détenus sans justification légale. Les deux prévenus ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes de Chlef pour « possession d'armes à feu de 5ème catégorie sans autorisation, proposition à la vente illégale d'arme à feu de 5ème catégorie, possession de munitions sans justification légale, possession d'un détecteur de métaux sans autorisation, et possession d'armes blanches sans justification légale, et dans l'irrespect des règlements en vigueur ».

## Oran

## Campagne de sensibilisation contre l'utilisation des sacs en plastique

Une campagne de sensibilisation contre l'utilisation des sacs en matière plastique a été lancée mardi dans les établissements scolaires, les centres de formation professionnelle et les places publiques, a-t-on appris des organisateurs. Organisée conjointement par les directions de l'environnement, du commerce et de la santé à l'occasion de la Journée mondiale des droits des consommateurs, célébrée le 15 mars, cette campagne a été lancée au niveau du centre commercial "Sénia Center", a indiqué la chargée de communication de la direction de l'environnement, Aicha Mansouri. La journée mondiale des droits des consommateurs, placée cette année sous le slogan "la lutte contre la pollution due aux déchets plastiques", sera célébrée à Oran avec cette campagne qui s'étale sur plusieurs jours (jusqu'au 15 mars). La sensibilisation touchera les citoyens dans les espaces publics et aussi les écoliers et les stagiaires des centres de formation professionnelle, avec des projections vidéos sur les désastres que cause le plastique dans l'environnement terrestre et marin, des dépliants et des explications données par des spécialistes. S'agissant de la réceptivité du public quant à ces campagnes, Mme Mansouri a estimé qu'elle est "relative", marquée par "un manque d'intérêt chez les adultes et un grand enthousiasme chez les jeunes". « Les enfants sont beaucoup plus réceptifs », a-t-elle indiqué, soulignant que "les enfants sont les hommes et les femmes de demain et il est ainsi important de les sensibiliser pour avoir des résultats probants dans le futur ».

## Naama

## Plantation de plus de 32.000 arbustes depuis novembre dernier

La wilaya de Naama a enregistré la plantation de plus de 32.000 arbustes dans le cadre de la campagne nationale de reboisement depuis novembre dernier, a-t-on appris auprès de la conservation de wilaya des forêts. Ces opérations, organisées sous le slogan "Plantons", ont touché toutes les communes de la wilaya, les espaces boisés, les espaces verts, les zones urbaines et suburbaines, les abords des routes nationales et les entrées de cités d'habitation, a-t-on indiqué. Ces campagnes, marquées par une large participation d'éléments de l'Armée nationale populaire, de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale, des agents forestiers, des associations et des citoyens, se poursuivent dans le but de renouveler le couvert végétal, de réhabiliter les espaces forestiers et d'embellir les quartiers, selon la même source. La Conservation des forêts a mis en œuvre d'autres opérations de reboisement, qui couvriront une superficie totale de 100 hectares, dans le cadre du plan de développement sectoriel, en plantant des variétés compatibles avec la nature et le climat de la région, dont le pin d'Alep, le cyprès et le pistachier, a-t-on signalé. Plus de 32 has ont été réalisés au titre du programme sectoriel depuis le début de la saison actuelle. Au cours du mois de mars, les campagnes se poursuivent par étapes afin d'atteindre les objectifs dans les communes steppiques du sud de la wilaya, notamment à Kasdir, Sfissifa et Ain Sefra et Tiout. Un programme a été mis au point dernièrement en collaboration avec les services de forêts de la wilaya et l'association nationale de développement du caroubier, qui prévoit l'organisation d'une campagne de reboisement avec la mise en terre de 3.000 caroubiers à travers les zones humides, les abords des routes et les ceintures vertes entourant les villes.

## Assurance chômage 84 projets financés en 2020 à Oran

Quatre-vingt-quatre (84) projets d'investissement ont été financés dans la wilaya d'Oran en 2020 dans le cadre de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC), a-t-on appris du directeur de wilaya de ce secteur. L'opération de financement des projets a connu une "certaine stabilité" durant l'année écoulée par rapport à l'année 2019, qui a enregistré le financement de 91 projets dans le cadre de cette formule, en dépit de la situation sanitaire caractérisée par la pandémie du Covid-19, a précisé le directeur de l'annexe de la CNAC. Rabah Aïmouche considère que ce résultat est positif et pouvait dépasser de loin celui réalisé l'année dernière, sauf que l'agence fonctionnait avec un nombre réduit de travailleurs pendant plus de 7 mois, notant que 50% de ses effectifs avaient bénéficié d'un congé payé exceptionnel, dans le cadre des mesures de prévention contre



la propagation du coronavirus. En 2020, le secteur des services a été en tête des secteurs financés par la CNAC avec 44 projets, suivi par celui de l'industrie avec 24 pro-

jets, et le secteur de la construction et des travaux publics avec 10 projets. Six projets dans le secteur agricole et de la pêche ont été également financés. Ces projets finan-

cés ont permis la création de 180 postes d'emploi, selon M. Aïmouche, et la plateforme numérique lancée par la direction générale de la CNAC a permis de poursuivre le travail de manière normale, sachant qu'elle permet à ceux sollicitant un financement de s'inscrire et de télécharger les documents formant le dossier administratif et technique, ainsi que le reçu de réception du dossier. A travers le même système, le demandeur peut discuter avec son conseiller gestionnaire, à travers une unité spéciale pour la correspondance intégrée à son niveau, ainsi que le téléchargement de l'étude technique et économique de son projet présenté, avant d'aller vers la commission de sélection, de financement et de suivi de l'avancement dans le traitement de la demande de financement le concernant, ajoute la même source.

L.M

### Médéa

## Interruption de l'alimentation en eau potable au niveau de trois localités

L'alimentation en eau potable de trois localités du sud et sud-est de la wilaya de Médéa a été interrompue mardi, en raison de travaux de réparation menés sur la chaîne de distribution du champ de captation de "Berrine" (Djelfa), a-t-on appris auprès de l'antenne locale de l'Algérienne

des eaux (ADE) Un arrêt "momentané" de l'alimentation en eau potable des localités de Boughzoul, Ain-Boucif et Chellalet-El-Adhaoura, interviendra, dès mardi, pour une durée de quelques jours, a indiqué la même source, précisant que cette interruption dans l'alimentation en eau potable est consécutive

aux travaux de réparation engagés par l'entreprise "Cosider" sur une portion de la conduite d'adduction du champ de captation de "Berrine" qui alimente une partie de la wilaya de Médéa. La reprise de l'alimentation en eau potable de ces trois localités, qui comptent plus de 60.000 habitants, dépendra,

selon la même source, de la durée que prendront ces travaux, assurant que des dispositions seront prises pour approvisionner ces localités, au moyen de camions citernes ou le recours au stock d'eau disponibles dans les réservoirs, alimentant ces localités.

M.L

### Tissemsilt

## Attribution prochaine de plus de 1.400 logements publics locatifs

Pas moins de 1.408 logements publics locatifs (LPL) seront attribués prochainement dans la ville de Tissemsilt, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la wilaya. Ce quota de logements dont la liste nominative provisoire des bénéficiaires a été rendue publique

mardi, a été achevé récemment et est fin prêt pour distribution. Les clefs et les arrêtés seront remis à leurs bénéficiaires avant le début du deuxième trimestre de l'année en cours au plus tard, a indiqué la même source. Il a été procédé, à l'occasion, à l'ouverture de guichets pour le dépôt des recours dans délai de 8 jours,

au niveau du complexe omnisports "Chahid Djillali Bounaama", a-t-on fait savoir. D'autre part, il est prévu prochainement, le lancement des travaux de réalisation de 900 logements publics locatifs au chef-lieu de wilaya, selon l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Selon la même

source, une opération de 1.400 logements publics locatifs, initiée dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP) au chef-lieu de wilaya, a atteint un taux d'avancement des travaux appréciable variant entre 60 et 80 pc.

H.J

### Relizane

## Perturbation dans l'alimentation en eau potable à travers trois communes

Les communes de Relizane, Yellel et Sidi M'hamed Benaouda ont enregistré, lundi, une perturbation dans l'alimentation en eau potable à cause de travaux d'en-

tretien des réservoirs, a-t-on appris de la cellule de communication de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de la wilaya. Cette perturbation est due à des travaux de nettoyage de réservoirs de 5000 mètres cubes à Relizane, de 1000 m3 à Sidi M'hamed Benaouda et de 400 m3 à Yellel, a-t-on précisé. L'unité de l'ADE de Relizane a assuré que l'opération d'alimen-

tation sera rétablie de manière ordinaire après la fin de l'opération de curage et de nettoyage des réservoirs et de leur remplissage.

LAMIA.Z

### Tissemsilt

## Baisse sensible de la production oléicole (DSA)

La production oléicole a enregistré, au cours de la campagne de récolte de la saison agricole qui vient de s'achever, une "baisse sensible", a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Le service de régulation de la production végétale et animale de la DSA a signalé que la production d'olives pour cette saison est estimée à plus de 54.000 quintaux sur une superficie productive de 5.130 hectares, contre environ 99.000 qx l'année dernière. La récolte réalisée cette saison est répartie sur plus de 45.000 qx d'olive destinée à la

production d'huile et près de 9.000 qx d'olive de table, a-t-on indiqué. Cette baisse de production est justifiée par des pertes importantes d'oliviers par les vents du "sirocco", notamment aux mois de juillet et août de l'année dernière, ainsi qu'à la "baisse" des rendements des champs d'oliviers, en particulier dans les zones montagneuses de la wilaya. Afin de développer la filière oléicole dans la wilaya, la DSA a lancé, en coopération avec la chambre agricole, au début de cette année, un plan qui comprend des sorties de sensibilisation dans les exploi-

tations agricoles pour inviter les agriculteurs à intensifier cette culture, notamment dans les zones montagneuses, tout en les incitant à investir dans la concrétisation des unités de production de l'huile d'olive. A noter que l'oléiculture se répand dans la wilaya de Tissemsilt dans les zones montagneuses, telles que Bordj Bounaama, Lazharia, Theniet El Had, Sidi Slimane, Melaab et Bordj Emir Abdelkader qui disposent des conditions climatiques et naturelles propices à une telle culture.

### Khenchela

## Dix projets pour le développement des zones d'ombre dans la commune de Bouhmama

Dix (10) projets de développement au profit de nombreuses zones d'ombre réparties sur le territoire de la commune de Bouhmama (wilaya de Khenchela) ont été inscrits à la faveur de l'exercice 2021, a-t-on indiqué mardi à la wilaya. La commune de Bouhmama a bénéficié cette année de 10 opérations visant l'amélioration des conditions de vie de la population des zones d'ombre relevant de cette collectivité locale, dont la réalisation des projets de raccordement aux réseaux d'électricité, de gaz et d'eau potable, ainsi que l'entretien et l'extension du réseau d'assainissement, a déclaré à l'APS le secrétaire général de la wilaya, El Hadj Fersi. Les régions concernées, cette année, par ces actions de développement, a ajouté la même source, sont les zones d'Ouled Khoucha, Ouled Meriem, Zirize, Bouhmama, Ouled Boubakeur, Ouled Ali Ben Felous, Ouled Si Moussa, Iguelmene, aux côtés de groupements d'habitations Derrouiche, Baâra, Bouakaz et Tabat Meriem. Les services de la wilaya de Khenchela, a relevé M. Fersi, ont réservé un montant de 200 millions de dinars pour la réalisation, courant 2021, de différents projets inscrits dans le cadre des programmes visant la prise en charge des zones d'ombre de Bouhmama, assurant que ce montant est puisé de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, de divers programmes sectoriels et du plan communal de développement. Les projets, dont les procédures réglementaires sont en cours, seront lancés "durant le deuxième trimestre de l'année 2021", a précisé la même source.

## LE CHEF DE L'ONU APPELLE TOUS LES PAYS À ADOPTER DES QUOTAS ET DES MESURES POUR FAIRE PROGRESSER LA PLACE DES FEMMES

Le secrétaire général des Nations-Unies Antonio Guterres a appelé lundi tous les pays du monde à adopter des quotas et des mesures spéciales afin de parvenir à une participation égale des hommes et des femmes à la société. "J'appelle les pays, les entreprises et les institutions à adopter des mesures et des quotas qui favorisent la participation des femmes sur un pied d'égalité avec les hommes et fassent rapidement changer les choses", a déclaré le chef de l'ONU dans un message publié à l'occasion de la Journée internationale des femmes. M. Guterres a averti que la pandémie de COVID-19 avait effacé plusieurs décennies de progrès vers l'égalité des sexes. "Des pertes d'emplois massives à l'explosion du fardeau représenté par les soins non rémunérés, des scolarités perturbées à la hausse brutale des violences et de l'exploitation domestiques, la vie des femmes a été profondément bouleversée, et leurs droits se sont érodés", a-t-il affirmé.



Les conséquences de cette crise se feront encore sentir longtemps après la pandémie, a prévenu le secrétaire général. Les femmes sont des "travailleuses essentielles, qui sauvent des vies et permettent aux économies, aux communautés et aux familles

de subsister", a-t-il souligné. Lorsqu'elles sont au pouvoir, "elles font partie des dirigeants qui ont su maintenir des taux de prévalence bas et mettre leur pays sur la voie de la reprise", a fait remarquer M. Guterres. Il a rappelé que la Journée internationale

des femmes avait cette année choisi de mettre l'accent sur le pouvoir transformateur que recèle une participation égale des femmes à la société. "Nous le voyons ici-même, à l'ONU, où je suis fier de constater que nous avons pour la toute première fois atteint la parité des sexes aux postes de direction", a-t-il ajouté. "Lorsque les femmes gouvernent, nous constatons davantage d'investissements en matière de protection sociale et de plus grands progrès dans la lutte contre la pauvreté", a-t-il encore indiqué. "Lorsque les femmes siègent au Parlement, les pays adoptent des politiques plus strictes en matière de changement climatique. Lorsque les femmes participent aux négociations de paix, les accords sont plus durables", a-t-il poursuivi. "Il est grand temps de construire un avenir plus égalitaire. C'est une tâche qui concerne tout le monde - et qui bénéficie à tous", a déclaré le secrétaire général.

M. L.

### Lutte contre la Covid-19

## Lancement de la semaine maghrébine de la santé scolaire et universitaire



Les travaux de la Semaine maghrébine de santé scolaire et universitaire ont été lancés mardi au Jardin d'essai d'El-Hamma (Alger), sous le slogan "Tous unis contre le Coronavirus". Organisée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, en coordination avec plusieurs secteurs ministériels, cette manifestation vise à "sensibiliser les citoyens, notamment les élèves scolarisés et les universitaires, à la nécessité de respecter les mesures de prévention contre la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19)". A ce titre, le représentant du

ministère de la Santé, Tarfani Youcef a indiqué que ladite manifestation de cinq jours a pour but de "contribuer à la sensibilisation de la société aux risques de la pandémie, à travers l'organisation de plusieurs ateliers sur la prévention contre ce virus". De son côté, la représentante de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), Naima Merad Boudjia a précisé que la caisse avait participé à cette manifestation à travers l'animation de deux ateliers. Le premier s'est penché sur le théâtre des enfants pour expliquer les méthodes de prévention contre la pandé-

mie, à travers l'organisation de pièces théâtrales, au profit des élèves scolarisés, alors que le deuxième a été consacré au dessin, et ce pour étudier les effets psychologiques de la pandémie sur les enfants. Pour sa part, le wali délégué de la circonscription administrative de Hussein Dey, Delfi Yazid a mis en avant "l'importance d'associer les élèves à l'opération de sensibilisation au respect des mesures préventives contre le Covid-19", appelant par la même occasion les citoyens de la circonscription à se rendre à cette manifestation.

M.L.

## L'OMS déclare avoir émis le "plus haut niveau d'alerte" pour le nouveau coronavirus en janvier 2020

Près d'un an après que l'épidémie de nouveau coronavirus eut été déclarée "pandémie" mondiale, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a précisé lundi qu'elle avait utilisé le "niveau d'alerte le plus élevé" pour inciter tous les pays à prendre des mesures au début de l'année 2020. Interrogée lors de la conférence de presse de lundi pour savoir si l'organisation aurait dû utiliser le mot "pandémie" plus tôt, Maria Van Kerkhove, responsable technique de la réponse au COVID-19 au sein du Programme des urgences sanitaires de

l'OMS, a rappelé que l'OMS avait annoncé une urgence de santé publique de portée internationale dès le 30 janvier 2020. d'alerte, ou "le plus haut niveau que nous puissions atteindre en vertu du droit international". Michael Ryan, directeur exécutif du Programme des urgences sanitaires de l'OMS, a dit lors de la conférence de presse de lundi que ce niveau d'action était le "plus élevé possible" sous le régime d'un commun accord entre les Etats membres de l'OMS. Il existe, a-t-il expliqué, un accord juridique solennel entre les 194 membres de

l'OMS, conclu en 2005, dans le cadre duquel ils se sont réunis et sont convenus ensemble de ce qui représenterait le niveau d'alerte le plus élevé pour les urgences de santé publique mondiales. "Il s'agit d'un accord entre tous les Etats membres de cette planète, qui sont convenus en droit que cela représenterait le déclenchement d'une action collective en réponse à l'endiguement", a-t-il affirmé. "Peut-être que nous devons crier plus fort", a dit M. Ryan, "mais peut-être certains ont-ils besoin d'appareils auditifs"

G.H.

## Journée de formation au profit des cadres de la Santé sur les fake-news liées au vaccin anti-Covid-19

Une journée de formation sur la manière de "gérer et lutter efficacement" contre les fausses informations (fake news) liées au vaccin anti-coronavirus (Covid-19), a été organisée mardi à Alger, au profit des cadres du secteur de la Santé. Organisée par le ministère de la Poste et des Télécommunications, en collaboration avec le réseau social américain Facebook, cette formation, diffusée sur le Net, a été suivie par des cadres du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, de l'Institut Pasteur Algérie (IPA), et de l'Institut national de la santé publique (INSP), ainsi que des directeurs de santé de l'ensemble du territoire national. L'objectif de cette formation est de "mettre en avant des outils à même de permettre de limiter de manière plus efficace la propagation sur le web des publicités mensongères, de la désinformation et des fake news, en lien avec le vaccin contre le Covid-19". Facebook, qui a indiqué "avoir déjà bloqué environ 99% des publicités, articles de presse et posts mensongers" en lien avec le vaccin anti-coronavirus, a expliqué "pouvoir contribuer à aider les autorités gouvernementales à mieux gérer cette crise mondiale". Il a invité, à cet égard, les décideurs à visiter le lien <https://www.facebook.com/gpa/covid-19-resources>, qui comporte les "ressources mises à disposition des gouvernements engagés dans la lutte contre le coronavirus", dont des conseils et recommandations pour mener à bien certaines actions de lutte contre la pandémie". Facebook a fait part de sa disposition d'"aider les pouvoirs publics à communiquer plus efficacement sur les disponibilités de vaccins et les moyens de se faire vacciner", en offrant ses moyens permettant la diffusion d'annonces d'intérêt public sur ce sujet. Le réseau social américain a lancé en février dernier une campagne mondiale de lutte contre les fausses informations sur les vaccins anti-Covid-19, comme l'inefficacité d'un vaccin, où les dangers qu'il présente, comme il a menacé de bannissement ses utilisateurs qui partagent ce genre de désinformation.

L.K.

## Comment développer la confiance en soi

La confiance en soi est liée à la maîtrise des situations qu'elles soient financières, stratégiques, relationnelles. En tant que chef d'entreprise, vos salariés vous percevront souvent comme le pilier sur lequel ils pourront s'appuyer et qui les sauvera dans les périodes de doute. Pourtant, vous aussi connaissez des moments où vous doutez. Les questions seront diverses et variées : ai-je choisi le bon fournisseur ? Comment résoudre telle ou telle situation ? Ma stratégie est-elle la bonne ? Voici donc quelques astuces pour développer votre confiance en vous.

### \*La connaissance du produit ou du service

Cela peut sembler banal mais il s'agit pourtant d'un point essentiel. Plus vous connaîtrez votre produit ou votre service ainsi que celui de vos concurrents, plus vous aurez confiance dans ce que vous affirmez. A contrario, une mauvaise connaissance de son produit ou de celui de ses concurrents peut vous mettre dans une situation plus délicate. Essayez de maîtriser le maximum de caractéristiques de votre produit. Cela vous évitera de passer par des déclarations plus globales du type « Notre produit est différent ». En montrant que vous appréhendez précisément ce que vous vendez et en sachant répondre aux questions que l'on vous posera, vous serez plus facilement dans une zone de confort qui facilitera l'expression de la confiance en soi. Il vous faut réfléchir en amont aux questions qui peuvent vous être posées afin de préparer les réponses et les arguments.

### \*Votre apparence

Votre propre apparence conditionne souvent ce que vous pensez de vous. Être chef d'entreprise ne signifie pas pour autant consacrer que vous devez vous négliger et passez toute votre vie à votre travail. Prenez le temps de prendre soin de vous et notamment de repasser vos chemises. Même si vous n'êtes pas un créateur de mode, essayez d'adopter un look vestimentaire propre. Les codes vestimentaires aujourd'hui permettent de nombreuses fantaisies et d'en-

torses au costume cravate ou tailleur classiques. Les entrepreneurs sont nombreux à avoir adopté le style jean et veste de costume.

### \*Le regard

Le regard des autres est souvent un obstacle que l'on peut avoir du mal à affronter, principalement à cause de la timidité. L'éviter totalement peut refléter l'on se sent inférieur aux autres. N'hésitez pas à regarder votre ou vos interlocuteurs dans les yeux (sans toutefois trop insister au risque de vous faire passer pour un

psychopathe), vous vous sentirez moins gêné par le fait qu'ils vous observent. Vous pouvez utiliser la technique de regarder le front des personnes qui vous permet de contourner la difficulté.

### \*L'élocution, la démarche et la clarté de compréhension orale.

Voici d'autres facteurs de stress très courants. Souvent, ils sont associés. Certaines personnes sont tellement laminées par le stress qu'elles ont tendances à parler trop vite. N'ou-

bliez pas que le stress doit être un moteur, mais que vous ne devez pas montrer à vos clients ou partenaires professionnels que vous êtes angoissé. Pour vous aider à avoir une meilleure élocution, vous pouvez pratiquer des exercices de prononciation et d'articulation. Bannissez également tous les tics de langage tels que « heu ». Évitez aussi les blancs ou les absences de synonyme. Au besoin, enregistrez-vous et essayez de corriger vos interventions.

k.a

## Conseils aux entreprises pour réussir la transition numérique

Dans un monde qui se transforme à la vitesse de l'éclair, le numérique est l'allié de toute entreprise pour poursuivre son développement. Pour pouvoir faire face à la concurrence et pour aussi consacrer son énergie aux innovations, l'industrie en particulier l'industrie automobile et l'industrie métallurgique- a amorcé déjà depuis un certain temps sa transition numérique. Voici quelques conseils pour les entreprises qui seraient encore frileuses pour prendre ce tournant et le réussir.

### \*Sortir des tâches opérationnelles chronophages

La transition numérique est loin d'être évidente pour nombre d'entreprises. Pourtant envahies et submergées par les tâches opérationnelles, elles sont toutes conscientes de l'enjeu, de l'impact et des effets positifs qu'apporterait cette transition numérique à leur développement mais aussi à la pérennité de leur entreprise. De nombreuses tâches peuvent être automatisées grâce au numérique et il représente une bonne solution en l'espèce.

### \*Répondre aux clients, tel est l'enjeu de la transition numérique

Avant d'aborder toute transformation numérique, il vous faut connaître vos clients, leurs besoins mais aussi anticiper leurs futures attentes dans ce monde en perpétuel changement. Il est évident qu'il faut aussi réfléchir au fait que vos clients seront conduits, eux aussi, à transformer leurs habitudes par les innovations qui ne cessent de s'imposer à eux. Vous devez demeurer à l'écoute de vos clients afin de répondre non seulement à leurs attentes mais aussi afin de leur permettre de se projeter dans l'avenir.

### \*Analyser les données actuelles de l'entreprise

Les données doivent servir de matières premières. Or les entreprises ont accumulé au cours de leur parcours de multiples données, véritables trésors, qui ne sont pas utilisées à bon escient. Si les entreprises cumulent des données aujourd'hui, elles restent cependant encore très peu voire pas du tout utilisées. Il est souvent indispensable d'être accompagné car il est souvent difficile de se retrouver dans la quantité de données accumulées et de leur donner parfois une nouvelle vie.

### \*Communiquer et communiquer encore avec les collaborateurs

Pour les collaborateurs, la transformation digitale induit des conséquences qui ne doivent pas être prises à la légère comme la perte de leur expertise pour un certain nombre d'entre eux qui faisait leur reconnaissance et leur niveau hiérarchique au sein de l'entreprise, comme le fait de devoir s'adapter mais aussi de devenir performant dans les nouvelles habitudes. Une telle transformation entraîne la peur et l'incertitude si elle n'est pas préparée en amont et risque de devenir un frein. Il existe un risque d'entraîner découragement et non implication des collaborateurs. Il faut communiquer avant de se lancer dans le chantier de la transformation digitale de l'entreprise. Les relations humaines ont un rôle essentiel dans cette transition et l'entreprise, les ressources humaines ont la charge d'accompagner le personnel et de répondre à ses besoins et inquiétudes qui peuvent être dissipées grâce aux échanges qui se révèlent toujours fructueux.

B.M

## Activités d'exploitation/activités hors exploitation

Les activités d'exploitation correspondent à toutes les activités auxquelles s'adonne l'entreprise pour mettre ses produits et services en marché et de façon permanente. Les activités hors exploitation sont des événements ponctuels qui peuvent influencer les revenus, les dépenses ou le flux de trésorerie. Ces activités ne font pas partie des activités de base (de routine) de l'entreprise.

Les activités d'exploitation incluent ceci :

- \*La définition d'une stratégie
  - \*L'organisation du travail
  - \*La fabrication (ou l'acquisition) des produits et services
  - \*Le marketing et la vente des produits et services
  - \*La gestion quotidienne
- Voici quelques exemples d'activités hors exploitation :
- \*La relocalisation de l'entreprise
  - \*Les frais causés par des dommages dus aux intempéries
  - \*L'Acquisition d'une autre entreprise

\*L'achat ou la vente d'immobilisations

\*Le paiement ou le remboursement d'un prêt

\*L'émission de nouvelles actions

Les activités d'exploitation étant des activités de routine et les activités hors exploitation, exceptionnelles, on présente les deux séparément dans les états financiers et les analyses financières d'une entreprise.

La déclaration des activités d'exploitation permet de clarifier l'orientation de l'entreprise et son potentiel de gains, grâce à deux mesures : le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et l'évolution des flux de trésorerie au fil du temps.

On inclut les activités hors exploitation dans le calcul du revenu net aux fins de l'impôt, mais on l'exclut de toute évaluation de la performance financière usuelle d'une entreprise.

L'exemple d'état des résultats ci-dessous montre comment on comptabilise les activités d'exploitation et hors exploitation.

## La transformation digitale

### Restructurer l'entreprise, un défi

La transformation digitale s'accompagne du bouleversement des structures et des services et donc comme tout remaniement, 'ce mot' qui fait si peur à tant de collaborateurs doit être mis en place avec la conscience que le plus important c'est l'humain. Faire émerger des idées, des compétences est primordial dans le cadre d'une transformation digitale. La transformation digitale inclut un travail collaboratif mais aussi un travail depuis n'importe où et parfois avec collaborateurs implantés dans des pays éloignés aussi bien géographiquement que par leur langue et culture. Elle demande à chacun

des collaborateurs une vision nouvelle.

### S'équiper d'outils performants

Il est essentiel de s'équiper d'outils digitaux nécessaires au recueil, au décryptage et à la gestion de la data générée par vos clients et partenaires (avis, habitudes, attentes...). Il ne suffit pas seulement d'acheter les machines mais véritablement de créer des outils qui vous permettront de digitaliser votre activité. Si vous ne savez pas par où commencer, vous faire accompagner pour réussir votre transition digitale vous permettra d'obtenir des résultats sur lesquels vous pourrez miser pour la croissance de votre entreprise.

B.M

## France

## Les industriels du pétrole misent sur les carburants bas carbone

Les industriels français du pétrole mettent leurs espoirs dans le développement de nouveaux carburants bas carbone et ont dit mardi espérer convaincre le gouvernement de continuer à autoriser les véhicules thermiques utilisant ces solutions, même après 2040. "L'avenir est dans l'utilisation et le déploiement de biocarburants plus avancés et notamment les voies très prometteuses de la décomposition de la cellulose", a déclaré Olivier Gantois, le président de l'Union française des industries pétrolières (UFIP), lors d'une conférence de presse. Une première usine utilisant cette technologie est prévue en Croatie d'ici 2023. Les biocarburants sont déjà

utilisés mais ceux de nouvelle génération, issus de coproduits de la sylviculture et de l'agriculture, n'entreraient pas en compétition avec d'autres usages, assurent les industriels. L'autre piste est celle des "carburants de synthèse", des "carburants issus de la recombinaison de l'hydrogène avec le CO<sub>2</sub>", a indiqué M. Gantois. L'ensemble de ces solutions, certaines avancées et d'autres au stade de la recherche et développement, sont regroupées dans la famille des carburants liquides bas carbone (CLBC). "Avec l'ensemble de ces solutions, qui sont des solutions pour nous très réalistes à cette échelle, nous avons une proposition pour décarboner les caru-

rants des différents types de mobilité d'ici à 2050", a assuré Olivier Gantois. Sans citer directement l'essor du véhicule électrique, il a évoqué les avantages comparatifs de ces carburants liquides: ils peuvent utiliser les infrastructures existantes et ne nécessitent pas de nouveaux moteurs. Mais "ils coûtent plus cher à produire et pour faire en sorte que le coût soit acceptable pour le consommateur il va falloir mettre en place un dispositif réglementaire, sans doute fiscal", a indiqué M. Gantois. La France a prévu la fin des ventes de voitures à énergies fossiles d'ici 2040. Mais l'Ufip plaide pour que ce ne soit pas la fin du moteur thermique pour autant.

## Afrique

## Les cas d'infection dépassent les 3,97 millions

Le nombre de cas d'infection au nouveau coronavirus en Afrique a atteint 3.975.045 en date de mardi matin, selon le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). Cette agence de santé spécialisée de l'Union africaine a ajouté que le nombre de décès dus au COVID-19 atteignait 106.095, tandis que 3.552.813 patients à travers le continent se sont rétablis de la maladie. Les pays les plus touchés en nombre de cas positifs confirmés sont l'Afrique du Sud, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et l'Éthiopie, a-t-elle indiqué. L'Afrique du Sud a recensé 50.803 décès, soit le record de mortalité due au COVID-19 dans un pays africain, suivie par l'Égypte (11.038) et le Maroc (8.683). Les pays africains doivent relever plusieurs défis, car ils ont un grand besoin de vaccins, a souligné dimanche dernier le



directeur du CDC Afrique, le virologue camerounais John Nkengasong. En attendant, les populations commencent "à faire face à ce que l'on appelle la fatigue pandémique. Nous sommes confrontés à ça

depuis un an et les gens se lassent", a-t-il noté, réaffirmant toutefois la nécessité de respecter strictement les mesures de précaution en matière de santé publique.

M.L

## Hydrocarbures

## Le groupe italien Eni se retire du Pakistan

Le groupe italien des hydrocarbures Eni a annoncé mardi un accord sur la cession de tous ses actifs au Pakistan à Prime International Oil & Gas Company, une société créée par d'anciens employés locaux du groupe et Hub Power Company, principal producteur d'électricité du pays. Les actifs couverts par l'accord consistent en des intérêts dans huit licences de développement et de production et quatre permis d'exploration, a précisé Eni dans

un communiqué. Le groupe était présent au Pakistan depuis 2000, avec une production d'hydrocarbures de 7 millions de barils équivalent-pétrole en 2019. Les principales activités d'Eni au Pakistan consistaient en des intérêts dans les champs de Bhit et Badhra (avec une part de 40%) ainsi que Kadanwari (18,42%). Les autres participations étaient dans les permis de Latif (33,3%), Zamzama (17,75%) et Sawan (23,7%). Cette cession s'inscrit dans la

stratégie d'Eni visant à "simplifier son portefeuille upstream" (exploration), en se concentrant sur ses actifs stratégiques et en cédant les activités non essentielles, comme le prévoit le plan stratégique 2021-2024, a expliqué le groupe. Eni avait essuyé une perte nette de 8,56 milliards d'euros en 2020, sous l'effet du plongeon des cours du pétrole et du gaz engendré par la crise sanitaire (Covid-19).

K.L

## Libye : Deuxième séance parlementaire pour le vote de confiance au gouvernement de Dbeibah

La Chambre des représentants du peuple (Parlement) en Libye poursuit mardi, pour le deuxième jour consécutif, ses séances pour le vote de confiance au nouveau gouvernement dirigé par Abdelhamid Dbeibah, issu du dialogue politique parrainé par les Nations unies à Genève. Après une première séance lundi suspendue après trois heures de débats, la nouvelle séance parlementaire sera notamment consacrée, a-t-on indiqué, aux questions des députés sur le programme du nouveau gouvernement d'union nationale. La première séance

du Parlement, qualifiée "d'historique" par l'ONU, a rassemblé lundi plus de 130 députés sur 188 en vue d'un vote de confiance. Le gouvernement proposé par M. Dbeibah est composé de deux vice-Premiers ministres, 26 ministres et six ministres d'Etat. Deux ministères régaliens, les Affaires étrangères et la Justice, ont été attribués à des femmes, une première en Libye. Il a jusqu'au 19 mars pour être approuvé par le Parlement. M. Dbeibah avait exhorté lundi les députés à la responsabilité en accordant la confiance à son gouvernement,

né d'un processus parrainé par l'ONU et qui doit contribuer à sortir la Libye du chaos en la menant jusqu'à des élections fin décembre. "J'appelle les députés à ne pas manquer l'occasion", avait déclaré M. Dbeibah, en disant espérer obtenir un vote de confiance. Selon les accords politiques du Forum de dialogue politique libyen (FDPL) conclus à Genève en Suisse, "en cas d'échec du gouvernement à obtenir la confiance du Parlement, l'approbation de l'exécutif reviendra aux membres du FDPL".

J.K

## Espagne

## Cinq migrants meurent au large des Canaries

Au moins cinq migrants africains ont péri en tentant de rejoindre l'archipel espagnol des Canaries à bord d'une embarcation contenant une cinquantaine de personnes, ont annoncé mardi les autorités locales. Un corps a été trouvé par les garde-côtes sur un bateau de fortune au sud de l'île de Grande Canarie, ont indiqué des sources de la délégation du gouvernement espagnol dans cet archipel situé au large des côtes nord-ouest de l'Afrique. "Il semble que quatre autres personnes étaient décédées" durant le trajet, selon les témoignages des survivants, mais leurs corps n'étaient plus dans l'embarcation, a-t-on ajouté de même source. Les migrants rescapés, au nombre de 47, ont été transférés au port d'Arguinegón, sur l'île de Grande Canarie, et après un examen médical, "deux d'entre eux ont été évacués vers un hôpital pour des pathologies mineures", a précisé le service d'urgence. Situées à plus de 100 km des côtes africaines, les Canaries ont connu l'an dernier une vague migratoire inédite depuis 2006, malgré le caractère extrêmement dangereux de cette route atlantique, de nouveau empruntée par les migrants depuis que les contrôles se sont renforcés en Méditerranée. En 2020, 23.023 migrants africains sont ainsi arrivés sur l'archipel, contre 2.687 l'année précédente, selon le ministère espagnol de l'Intérieur. Une forte proportion de ces migrants sont des Marocains. Une tendance qui se poursuit cette année, puisque 2.341 personnes ont atteint l'archipel en janvier et février, soit plus du double des 1.103 enregistrés durant la même période en 2020.

L.M

## France

## Nette hausse des admissions en réanimation

Le nombre des patients atteints du Covid-19 en service de réanimation en France a nettement augmenté lundi, la situation étant notamment redevenue critique en région parisienne, selon les autorités sanitaires. Les services de réanimation, qui accueillent les cas les plus graves, comptaient 3.849 malades lundi, dont 381 arrivés lors des dernières 24 heures, selon les autorités sanitaires. Descendu sous la barre des 2.600 début janvier, cet indicateur n'a cessé de monter depuis et se situe désormais au niveau de fin novembre. La région parisienne est "dans une situation de tension très forte", déclaré le directeur général de l'Agence régionale de Santé (ARS), Aurélien Rousseau. Conséquence, l'ARS d'Ile-de-France a donné "l'ordre ferme" aux hôpitaux et cliniques de déprogrammer 40% de leurs activités médicales et chirurgicales les moins urgentes pour augmenter les capacités. "La situation est très préoccupante avec un variant anglais" du coronavirus, plus contagieux, "qui a pris le dessus et se propage beaucoup plus rapidement", a alerté sur la radio publique France Inter la maire de Paris Anne Hidalgo. En outre, un confinement en raison du coronavirus dans la région Ile-de-France n'est "pas d'actualité", a indiqué mardi le directeur général de la Santé, Jérôme Salomon. "Le confinement en Ile-de-France n'est pas d'actualité (...). Cette mesure de dernier recours serait proposée au gouvernement et au chef de l'Etat si nous avions l'impression que l'hôpital ne pouvait pas tenir", a-t-il dit sur la radio RTL. "Nous sommes en très forte tension, nous libérons des lits (...) et nous suivons la situation jour après jour", a-t-il ajouté. Les autorités françaises, pour qui le confinement généralisé est un dernier recours, ont décrété un confinement le week-end dans le département du Pas-de-Calais (nord), ainsi que dans les agglomérations de Dunkerque (nord) et sur le littoral des Alpes-Maritimes (sud-est). La situation en région parisienne est suivie à la loupe, et "il y aura un réexamen de la situation sur l'ensemble du territoire, et notamment l'Ile-de-France, lors du conseil de défense sanitaire" prévu mercredi, a indiqué le ministère de la Santé. Un couvre-feu à partir de 18H00 (17H00 GMT) est en vigueur sur tout le territoire.

J.K

## Fédération algérienne de voile

### Trois candidatures en lice pour la présidence

Trois candidatures pour le poste de président de la Fédération algérienne de voile (FAV) ont été acceptées et concourront lors de l'Assemblée générale élective (AGE) pour le cycle olympique 2021-2024, dimanche à Alger (11h00), a annoncé l'instance fédérale mardi sur sa page officielle Facebook. Il s'agit de Belaâda Rabie, Azzoug Mohamed et Maza Mohamed Lyes, selon la même source, qui précise qu'il y a eu dépôt de trois candidatures. La décision a été prise mardi, lors de la réunion de

la commission de candidatures, présidée par Benzoubir Karim. La dite commission a également validé 11 candidatures sur 12, pour les élections du Bureau fédéral, à savoir Karassane Azzedine, Hamani Tamim, Benchama Abderrahmane, Hamouche Rachid, Arif Hamza, Kerraoui Yacine, Mabrouk Samir, Boukerrouche Karim, Boudina Mokhtar, Belaâda Abdelatif, Adjilia Yacine, alors que le dossier de Medroumi Djamil a été rejeté "conformément au procès-verbal de la commission

de recours du 9 mars 2021", précise la même source. Pour rappel, l'assemblée générale ordinaire, tenue mardi dernier, a été marquée par le rejet du bilan moral de l'année 2020, présenté par le président sortant Hassan Djilali. Le bilan a été rejeté par 10 membres, contre 9 +oui+, alors qu'un membre a préféré s'abstenir. A l'issue de ce rejet, le bilan financier n'a pas été soumis à examen en raison de l'interruption des travaux.

L.M

## Le développement du sport s'appuie sur la promotion du sport scolaire et universitaire



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi a affirmé, que "le développement du sport algérien s'appuie sur la promotion du sport scolaire et universitaire en tant que socle du système sportif". Au deuxième jour de sa visite de travail et d'inspection à la wilaya de Sétif en compagnie de la Secrétaire d'Etat chargée du sport d'élite, Salima Souakri, où il a supervisé le lancement de la première opération de distribution de matériels et équipements sportifs au profit des écoles primaires, le ministre a précisé que "Sétif qui compte 480.000 élèves, nationale sportive qui attend aujourd'hui le soutien, l'accompagnement et l'encouragement". Le ministre avait présidé également depuis l'Ecole du moudjahid Abdaoui Lakhdar au niveau de la cité Abid Ali, le lancement de la première opération de distribution de matériels et équipements sportifs nécessaires à la promotion du sport scolaire au profit de 20 écoles primaires. Cette première opération bénéficiera à plus de 1500 élèves à travers les écoles primaires de la wilaya en attendant sa généralisation au reste des écoles. M.

Khaldi a rappelé que cette opération s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du plan de réhabilitation des sports scolaire et universitaire, adopté par le Gouvernement et vient également en application de la circulaire entre les ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Education nationale. Déjà lancée dans les wilayas d'Oran et de Tipaza, cette opération s'étendra aux écoles des zones d'ombre "riches en talents sportifs aptes de constituer des athlètes de niveau africain et international, a ajouté le ministre. Le premier responsable du secteur a supervisé la cérémonie d'octroi de 3 millions DA à la Ligue de wilaya du sport scolaire, initiée par les services de la wilaya. De son côté, la Secrétaire d'Etat chargée du Sport d'élite, Salima Souakri a indiqué en marge de cette visite que, "des athlètes algériennes prendront part, pour la 1e fois, aux disciplines de boxe et de tir ainsi que dans d'autres disciplines aux Jeux olympiques, prévus prochainement, qualifiant cette participation d'"historique" pour la femme algérienne. Exprimant sa fierté d'avoir remporté le Prix du Comité olympique international

(CIO) 2020 "Femme et Sport" pour l'Afrique, Mme Souakri a affirmé que "le ministère de la Jeunesse et des Sports oeuvre à la promotion et au développement du sport féminin en Algérie". Ce prix donnera de l'élan au développement du sport féminin et à l'élargissement de la participation de la femme dans le sport algérien et partant l'élite féminine. Au 2e jour de sa visite, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi a procédé, en compagnie de la Secrétaire d'Etat chargée du Sport d'élite, dans la commune d'El Eulma (27 km à l'Est de Sétif) à l'inauguration d'un stade de proximité en pelouse au Complexe sportif de proximité "Maiza Mohamed-Nadir", auquel un investissement public de plus de 4,8 millions de Da a été alloué. Sur place, le ministre a suivi des explications sur le programme de réalisation des 56 structures sportives similaires dont les travaux ont été entamés et ce, dans le cadre du programme des Hauts-Plateaux au niveau de 14 communes dans la wilaya, à raison de 3 stades de proximité dans chaque commune.

K.L

## Championnat national féminin

### Résultats et classement

Résultats et classement à l'issue de la première journée du championnat national de football féminin, groupes centre-Est et Centre-Ouest, disputée mardi.

#### Gr centre-Est

FC Constantine – CF Akbou 1 - 2  
M. Zibane Biskra – JF Khroub 0 - 4  
AR Guelma - FC Béjaia 0 - 0

#### Classement : Pts J

1 . JF Khroub 3 1  
- CF Akbou 3 1  
3 .FC Béjaia 1 1  
- AR Guelma 1 1  
5 . FC Constantine 0 1  
- M. Zibane Biskra 0 1

#### Gr centre-Ouest

AS Sûreté nationale – AS Intissar Oran (reporté)  
ASE Alger Centre – ESF Amizour 1 - 1  
Affak Relizane - AS Oran Centre

## Fédération algérienne de karaté-do

### AG élective le 2 avril à Alger

La Fédération algérienne de karaté-do (FAK) tiendra son assemblée générale élective pour le cycle olympique 2021-2024, le 2 avril prochain au Centre de presse du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), a-t-on appris mardi auprès de l'instance fédérale. L'assemblée générale ordinaire, quant à elle, aura lieu le 20 mars courant au même lieu. Le président sortant de la FAK, Slimane Mesdoui, qui est également directeur de la Jeunesse et des sports de Tiaret, a indiqué à l'APS que l'AG ordinaire permettra l'examen des bilans moral et financier du cycle olympique tirant à sa fin, ainsi que l'élection, en prévision de l'AG élective, des membres de trois commissions: celle des candidatures, celle des recours et celle de la passation de consignes. Slimane Mesdoui a fait savoir en outre qu'il n'a pas l'intention de briguer un autre mandat à la tête de la Fédération de karaté, affirmant "j'ai décidé de ne pas présenter ma candidature pour un nouveau mandat. Je me contenterai de ma mission à la tête de la DJS de Tiaret. Ma décision est en conformité avec la nouvelle législation du ministère de la Jeunesse et des sports".

AMINE.R

## Foot - Ligue 1 / USM Bel-Abbès

### Lancement prochain d'une vente virtuelle de billets des matchs à domicile

La direction de l'USM Bel-Abbès entend mettre en vente prochainement des billets des matchs de son équipe à domicile même si ces derniers se déroulent à huis clos, a-t-on appris mardi de ce club de Ligue 1 de football. Initiée par un député de l'APW, cette opération vise à faire participer les supporters au renflouement des caisses du club, précise-t-on de même source, ajoutant que les procédures administratives et réglementaires d'usage auprès des services concernés ont déjà été enclenchées. Cette démarche intervient après quelques jours de la montée au créneau des joueurs de l'équipe pour réclamer la régularisation de leur situation financière, tout en dénonçant les conditions "déplorables" dans lesquelles ils préparent leurs matchs. L'annulation de la mise au vert programmée la veille du précédent match contre le RC Relizane à Chlef, vendredi dernier pour le compte de la 16e journée, et les difficultés rencontrées pour rallier cette ville en raison de l'indisponibilité des moyens financiers, a été la goutte qui a fait déborder le vase des protégés de l'entraîneur Moez Bouakaz. Ces derniers, dans des déclarations aux médias à l'issue de cette rencontre qu'ils ont perdue (1-0), ont lancé un appel de détresse en direction des autorités locales pour intervenir, critiquant acerbement leurs dirigeants. Et ce n'est pas tout, puisque ces joueurs ont décidé de boycotter les entraînements du début de semaine, rappelant n'avoir touché aucun salaire depuis le début de cet exercice.

I.OMAR

## FOOT/ LIGUE 2 FRANÇAISE

### Châteauroux racheté par un groupe saoudien

Le prince Abdallah ben Moussaed et son United World Group ont confirmé mardi le rachat de Châteauroux, lanterne rouge de deuxième division française, dont ils espèrent faire un pensionnaire de l'élite. Le club rejoint ainsi l'écure princièr, qui compte Sheffield United en Premier

League mais aussi Beerschot (Belgique), Kerala United (D2 indienne) ou encore Al-Hilal United (D2 émiratie). Si le club n'a pas encore confirmé officiellement le futur rôle de Michel Denisot, il a néanmoins affiché une photo de l'ancien président de la Berri-chonne, accompagné de l'ancien dirigeant castelroussin

Patrick Trotignon et du PDG d'United World, Abdallah Al-Ghamdi. Selon plusieurs médias, Michel Denisot pourrait se voir confier les rênes du club, tandis que Patrick Trotignon prendrait la direction générale, comme lors des années glorieuses du club à la fin des années 1990.

K.L

Mots codés

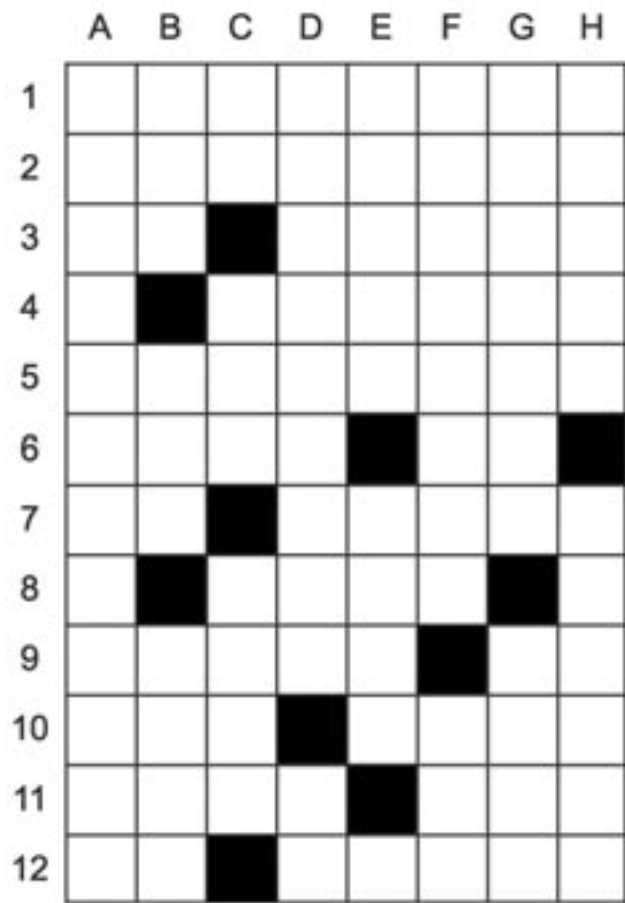


Mots mélangés

ABBATIAL  
ACCROCHE ACTE  
AILE ATTRAIL  
AUTOBUS BIPLACE  
BLAFARD  
BOUQUETIN BOURDE  
CANAPE CHANDELLE  
CHARGER CILLER  
DEVANTURE DORE  
EXCEDER GAULE  
GNOCCHI INSALUBRE  
INTEGRALE LETTRE  
MOUTON NUIT PAIE  
PISSENLIT POUR  
QUETSCHER RIGAUDON  
SOLDAT SOLENNEL  
TOURNANT



Mots croisés



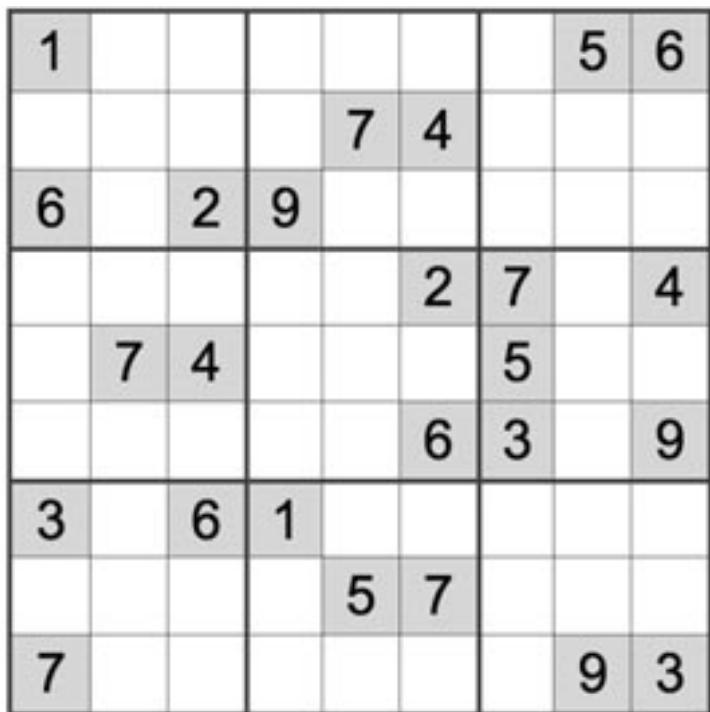
HORIZONTALEMENT :

1. Plumes du peintre. 2. La moitié d'un entier plus un tiers. 3. Coin de Charente. Faire un nid. 4. Boit à petits coups. 5. Objets de farces. 6. Prénom d'infante. D'abord veau, puis étalon. 7. Ils suivent le cours. Ne pas marquer de but.

VERTICALEMENT :

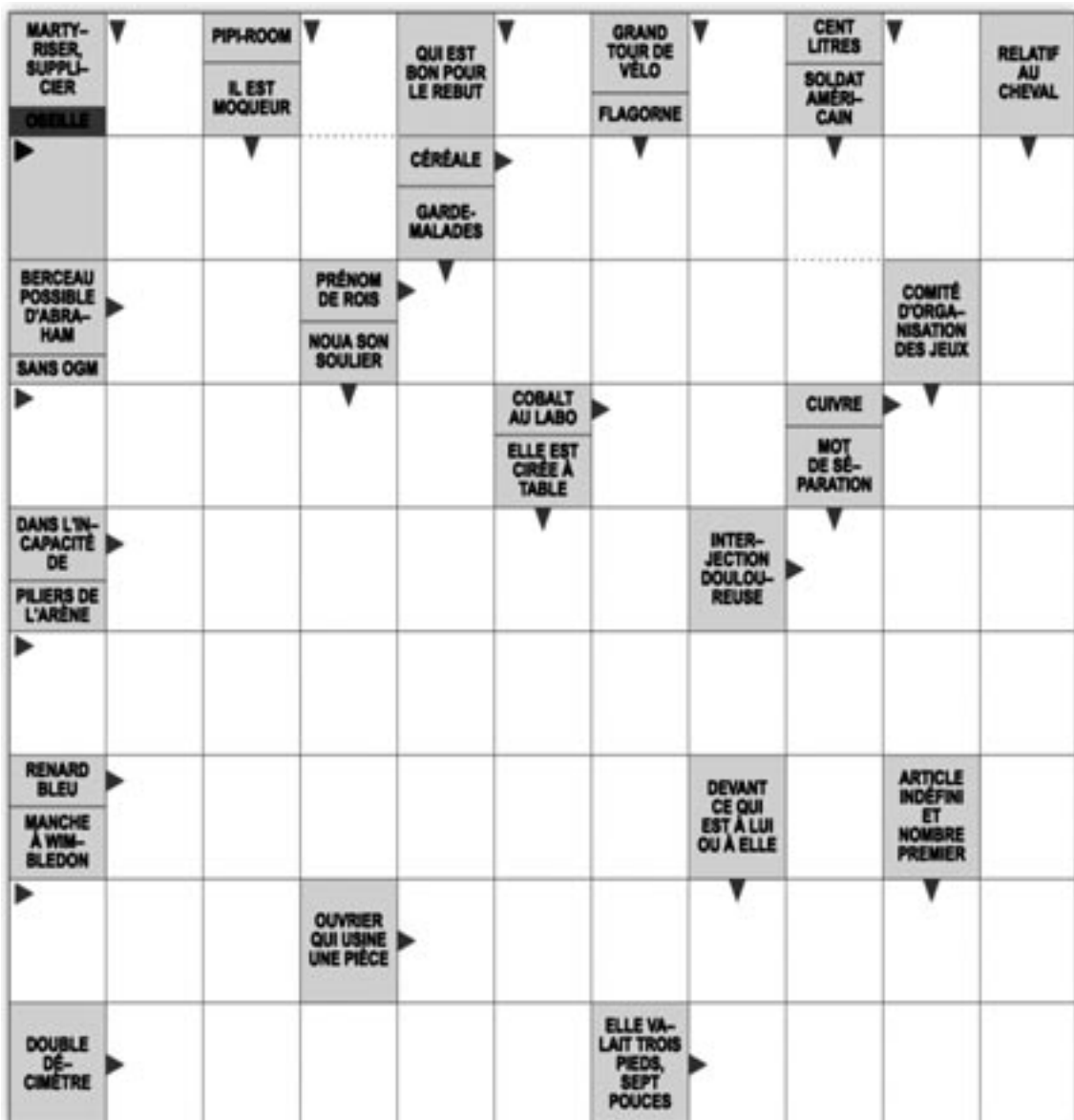
A. D'une manière irréprochable. B. Il nage dans un bocal. On y donne des spectacles. Elle nous veut du bien. C. Qui laisse tout voir. Des lettres pour la patronne. Dans les cordes du marin. D. Point dru. Une gorgée d'elixir... E. Passa par la filière. Compris dans l'effectif.

Sudoku



Solution  
sudoku

Mots fléchés



Quotidien National d'Information ● [www.lemondeadm.com](http://www.lemondeadm.com)

**HABITAT À ALGER:**

## UNE FEUILLE DE ROUTE POUR ACCÉLÉRER RÉCEPTION DE 13.000 UNITÉS

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a donné mardi lors d'une réunion avec des cadres de son département des instructions fermes à l'effet d'accélérer la cadence des travaux de logement au niveau d'Alger, et ce par la mise en place d'une feuille de route devant permettre la réception de près de 13.000 unités de logement lors du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestre 2021. M. Belaribi a présidé, mardi au siège du ministère, une réunion ayant regroupé plusieurs responsables du secteur, en vue de faire l'état des lieux des projets de logement implantés dans la wilaya d'Alger, y compris les obstacles de réalisation, le taux de réalisation et la date de réception des projets, lit-on dans le communiqué posté par le ministère sur la page officielle Facebook. A cette occasion, le ministre de l'Habitat a donné "des instructions strictes à l'adresse des directeurs, à l'effet d'accélérer la cadence des travaux, et ce par l'ouverture de plusieurs fronts dans les chantiers de réalisation". Cette rencontre a pour but, de "mettre en place une feuille de route, en vue de la réception de près de 13.000 unités de logement lors du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> trimestre de cette année dans la wilaya d'Alger", a précisé le ministère.

**NAAMA**

## SAISIE DE PLUS DE 315 KG DE KIF TRAITÉ EN JANVIER ET FÉVRIER

Les services de police de la wilaya de Naama ont saisi plus de 315 kg de kif traité durant les mois de janvier et février derniers, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya (SW). Des équipes spécialisées dans la lutte contre la drogue relevant de la Sûreté de wilaya ont saisi ces deux derniers mois 315,490 kg de kif traité et 570 comprimés psychotropes, a-t-on indiqué, précisant que 59 individus, dont deux de nationalité étrangère impliqués dans les affaires de trafic de drogue, ont été arrêtés. Durant la même période, les éléments de la police ont démantelé un réseau criminel dangereux au niveau de la daïra d'Aïn Sefra composé de 13 individus et spécialisé dans le trafic de drogue, a-t-on ajouté. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de la concrétisation d'un plan opérationnel du service de la police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya de Naama, visant à lutter contre les réseaux de trafic de drogue.

## LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PARTICIPE À UNE RÉUNION DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UNION AFRICAINE

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a pris part mardi à une "importante" réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union Africaine (UA) au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a pris part ce jour à une importante réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union Africaine (UA) au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement", lit-on dans le communiqué. Deux points ont été examinés lors de cette réunion, précise la même source, "le premier ayant trait aux changements climatiques et à leurs impacts sur la paix et la sécurité en Afrique, le deuxième à la question du Sahara occidental à la lumière des développements et des dangereux dépassements enregistrés récemment dans les territoires sahraouis occupés".

## Une quinzaine de films algériens au programme de la réouverture des salles de cinéma



Le ministre de la Culture et des arts a annoncé mardi le lancement d'un programme de projections cinématographiques qui compte une quinzaine de films algériens récents afin de relancer à partir du 15 mars l'activité de plusieurs salles de cinéma dans différentes villes du pays, annonce le ministère sur sa page Facebook. Les cinéphiles auront la possibilité de découvrir des films, pour la plupart jamais distribués en Algérie à l'instar de

"143, rue du désert" de Hassen Ferhani, "Abou Leila" de Amine Sidi Boumediene, "Paysages d'automne" de Merzak Al-louchi, "Héliopolis" de Djafar Gacem, ou encore "Matures" de Rachid Benhadj. Ces projections sont annoncées dans les villes d'Alger, Oran, Bejaia, Constantine, Tiemcen, Annaba, Bechar, Tizi Ouzou, Sidi Bel Abbès, Batna, Souk Ahras et Laghouat. D'autres films sont également annoncés comme "La cinquième saison" de

Ahmed Benkamil, "Draïr" de Mehdi Tsab-busi, "Saliha" de Mohamed Sahraoui, "Djenia" de Abdelkrim Bahloul, "L'été d'Alger" de Rachid Benhadj, "Ben Badis" de Bussel El Khatib, "Le sang des loups" de Ammar Si Fodhil, "Arge" de Ammar Bel-kacemi ou encore "Les intrus" de Mohamed Hachourli. Les détails de cette programmation et les salles sélectionnées pour abriter les projections, n'ont pas encore été

### Crue de l'Oued Meknassa à Chlef :

## inhumation de deux victimes à Ouled Abdelakder

Les deux victimes repêchées, hier lundi, par les unités de la Protection civile dans la région de l'Oued Meknassa, à l'ouest de Chlef, qui a enregistré des inondations dans la nuit de samedi suite à des pluies diluviennes, ont été inhumées, mardi, dans la commune d'Ouled Abdelakder, dans une atmosphère émouvante. Les funérailles des deux victimes, un enfant de 7 ans et sa sœur de 11 ans, se sont déroulées au cimetière "Ouled Yahia", de la commune d'Ouled Abdelakder, en présence du wali Lakhdar Sadas, des autorités civiles et sé-

curitaires, de représentants de la société civile et de nombreux citoyens de la région. Les unités de secours et de recherches de la Protection civile ont retrouvé, lundi, aux environs de 15h30, le corps d'un enfant de 7 ans, avant de poursuivre leurs recherches, qui ont abouti, aux environs de 18h30, à la découverte du corps de sa sœur de 11 ans, portant à neuf le nombre des victimes de la crue de l'Oued Meknassa. Les recherches se poursuivent, mardi, pour trouver la dernière disparue âgée de six ans, à travers l'intensification des opé-

ra-tions, auxquelles prennent part les directeurs de la Protection civile des wilayas de Relizane, Tizet et Médéa, a-t-on appris auprès de la direction locale de ce corps constitué. Dans une déclaration à l'APS, le capitaine Yahia Messaoudia a fait part de la mise en place d'une nouvelle stratégie de recherche pour trouver la dernière disparue, par l'intensification des opérations dans la zone, où les deux dernières victimes ont été trouvées, avec le soutien d'un nombre d'associations et de citoyens.

### Sidi Bel-Abbès:

## nécessité de généraliser les moyens de paiement

Les participants à une journée d'étude sur "la généralisation de l'utilisation des moyens de paiement électronique", organisée mardi à Sidi Bel-Abbès, ont insisté sur la nécessité de généraliser ces moyens en vue de développer le commerce. Les intervenants à cette rencontre dont des représentants du secteur des postes et télécommunications, des opérateurs économiques et de chefs d'entreprises émergentes ont indiqué que l'avenir du "e-commerce" dépend aujourd'hui de la généralisation des

moyens de paiement électronique dans diverses transactions, ce qui nécessite une sensibilisation accrue en direction des commerçants et des opérateurs économiques pour acquérir de tels moyens. Le directeur local des télécommunications, Djemai Mohamed a souligné que "l'initiative du secteur de la poste et des télécommunications (PTC) d'impliquer les startups et les micro-entreprises dans l'opération de généralisation des moyens de paiement électronique reflète la nouvelle vision des hauts respon-

sables du pays à accompagner et à faciliter les investissements des jeunes dans les domaines de PTC. Il a souligné que l'objectif de cette journée d'étude est d'expliquer l'opération de commercialisation des services électroniques et l'accompagnement des opérateurs économiques à acquérir des appareils de paiement électronique, l'opération d'installation et de maintenance de ces équipements et le raccordement des commerces à la plateforme d'Algérie Poste.

K.J.

### Energie

## réunion de M. Arkab avec les responsables de Alnaft et ARH

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a tenu deux réunions successives avec les responsables de l'Agence nationale pour la valorisation des Ressources en hydrocarbures (Alnaft) et l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), dans le cadre des séances de travail et de suivi tenues avec plusieurs organisations du secteur, indique

un communiqué du ministère. M. Arkab a présidé, lundi, au siège de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), une réunion avec les cadres et le président de l'Agence, Nourredine Daoudi, ainsi que le secrétaire général du ministère et la délégation l'accompagnant, au cours de laquelle il a écouté les explications du président et des

cadres de l'Agence, selon un communiqué publié sur la page Facebook du ministère. Le ministre a également présidé, lundi, une autre réunion au siège de l'ARH, avec le président de son comité de direction, Rachid Nadil et des cadres de l'Autorité, en présence du secrétaire général du ministère et la délégation l'accompagnant, consacrée à l'écoute de leurs explications.